

Syndicats MAGAZINE

11 MAI 2012 • Éd. LIÈGE

FGTB

N°09 • BIMENSUEL • 67^{ème} année

Bureau de dépôt: Charleroi X

Abonnements: 02/506 82 11

Rédaction: 02/506 82 44 - 02/506 83 11

syndicats@fgtb.be

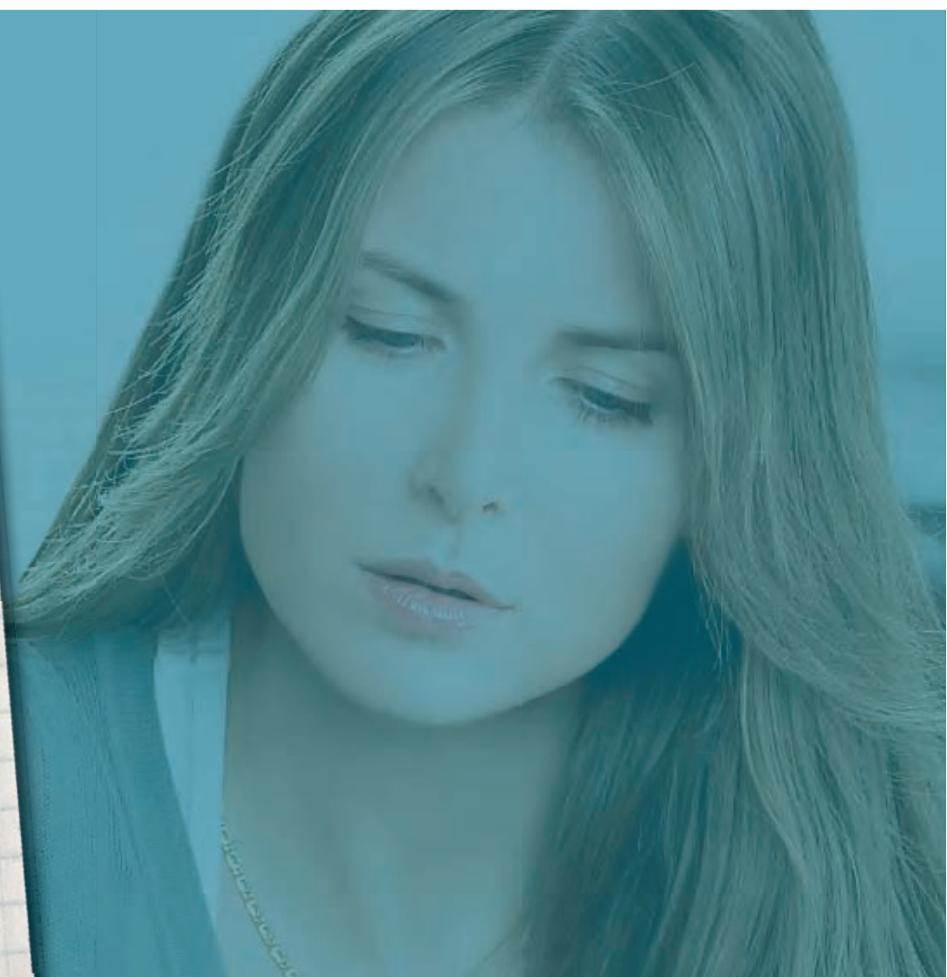
Ed. resp.: R. De Leeuw • Rue Haute, 42 • 1000 Bruxelles

Se former de la maison, c'est possible!

Vous désirez vous préparer pour un concours administratif, obtenir votre CESS grâce au Jury central, apprendre une langue? Mais vous travaillez et les cours du soir ne vous attirent pas? Une solution est envisageable: étudier à la maison grâce aux programmes «Enseignement à distance» proposés par la Fédération Wallonie Bruxelles, ou encore apprendre une langue sur internet grâce au programme Wallangues.

Quel que soit son âge, son niveau de formation, sa situation, l'on peut rencontrer l'envie ou le besoin d'apprendre, d'améliorer ses compétences, pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Dossier pages 8 et 9



©istockphoto.com/svetkid

BROCHURE

L'index
à
l'index?



Page 4

ACCUEIL

BB
ch.
crèche

Page 5



PREPENSIONS

Où
en
est-on?

Page 7

LUXEMBOURG

Projet de la réforme des pensions au Luxembourg



Quelles conséquences pour les frontaliers belges?

Conférence

Le 15 mai 2012 à 19h30

FGTB

80, rue des Martyrs
6700 ARLON



FGTB Luxembourg
Ensemble, on est plus forts

NAMUR

Cours théoriques 2012

LE PERMIS DE CONDUIRE ET CITOYENNETE



Comment?

20 heures de cours réparties sur une semaine
(Du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00) avec un formateur.

Combien?

30€ pour les 20 heures de cours
Avantage aux affilié(e)s de la centrale Jeunes et pour les étudiants: 10€ de réduction

Où?

A la CGSP Namur, rue de l'Armée Grouchy, 41 - 5000 Namur.

Pour tout renseignement ou inscription:

Asbl AFICO
Rue Dewez, 40 - B-5000 Namur
Téléphone: 081/64.99.55
E-mail: celine.stalport@afico.be



BRABANT WALLON

Avis aux affiliés

Le service chômage de la FGTB Centre/Brabant-Wallon n'organisera plus de permanence sur le site de Perwez à partir du 01/07/2012.

Pour que vous puissiez bénéficier d'un service plus régulier, nous vous accueillerons dans une des antennes suivantes:

- Jodoigne:

Rue du Bosquet, 6e - 1370 Jodoigne - Tél.: 010/81.98.40
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et le mercredi de 13h à 16h

- Wavre:

Rue de l'ermite, 11 - 1300 Wavre - Tél.: 010/23.55.40
Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15 et le jeudi de 13h à 16h.

- Court Saint Etienne:

Av. des Métallurgistes, 7a - 1490 Court St Etienne
Tél.: 010/62.16.50.
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et le mercredi de 13h à 16h

Le choix de l'antenne vous appartient. Il dépend de votre domicile et de vos moyens de transport pour y accéder. Nous vous invitons également à déposer vos documents chômage dans l'antenne choisie.

Merci de votre compréhension

Comment osent-ils?



La crise financière – résultat de la folie spéculative – a débuté il y a 5 ans. Elle s'est progressivement transformée en crise économique et en crise des dettes souveraines des Etats européens.

En effet, le système financier n'a été maintenu à flot que grâce à l'injection de centaines de milliards d'euros d'argent public. Depuis, les pays européens s'astreignent à une cure d'austérité sans précédent. Des populations entières sont plongées dans la misère la plus noire.

Le seul discours entendu de la bouche des responsables européens est qu'il n'existe pas d'alternative. Ce n'est pas le point de vue de Peter Mertens, Président du PTB qui a publié, il y a quelques mois, un ouvrage sur le sujet.

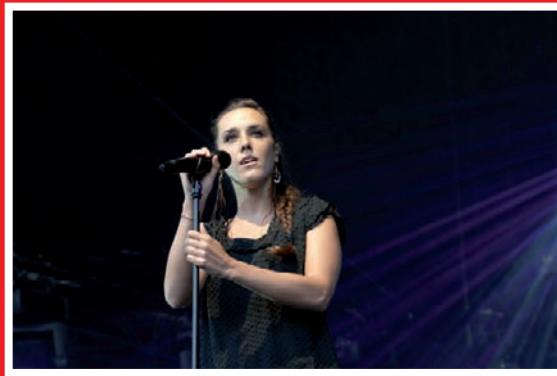


vous invite à en débattre avec David Pestieau, rédacteur en chef de «Solidaire», le jeudi 24 mai prochain à 19h, à l'Hôtel du Commerce, Grand Place à Nivelles

FGTB-ABVV
Bruxelles-Brussel



Le 1^{er} Mai à Bruxelles



La FGTB de Bruxelles remercie P&V



TOURNAI - ATH - LESSINES

Permanences fiscales Exercice 2012 - revenus 2011

La FGTB de Tournai - Ath - Lessines propose à ses affiliés de remplir leur déclaration fiscale (régime des salariés) et de procéder à une estimation de l'impôt à titre informatif.

Les permanences fiscales se tiennent au siège de la FGTB, rue du Crampon 12A, 7500 TOURNAI - UNIQUEMENT:

- les samedis 2, 9 et 23 juin 2012 de 9 heures à 11 heures 30
- les jeudis 31 mai 2012 - 7, 14 et 21 juin 2012 de 13 heures 30 à 16 heures.

Les membres de la FGTB, en ordre de cotisations syndicales, sont invités à se présenter munis de l'ensemble des documents nécessaires pour compléter leur déclaration d'impôt dont notamment:

1. La déclaration d'impôts et le document préparatoire revenus 2011
2. L'avertissement extrait de rôle (note de calcul envoyée par l'Administration des contributions) et le brouillon de l'exercice précédent
3. L'attestation de cotisations syndicales pour l'année 2011 (attestation à réclamer à la centrale professionnelle)
4. Les fiches fiscales relatives à l'ensemble des revenus 2011 (salaire, chômage, mutuelle, pécule de vacances, pension, ...) et les attestations de revenus d'origine étrangère
5. L'avertissement extrait de rôle pour le précompte immobilier des maisons et terrains, le revenu cadastral non indexé
6. Les attestations pour EMPRUNTS et ASSURANCES-VIE
7. Les attestations pour paiement de pensions alimentaires
8. Les justificatifs requis pour les dépenses donnant droit à des réductions d'impôt: copies de factures, conformes aux conditions prescrites, et les preuves de paiement pour les dépenses pour économies d'énergie, de sécurisation,

La Centrale Générale FGTB de Tournai-Ath-Lessines



Ce 1^{er} mai, la Centrale Générale FGTB de Tournai-Ath-Lessines a organisé un stand à la soirée Lady's Night au cinéma Imagix de Tournai.

L'occasion de faire connaître nos services auprès d'environ 400 femmes, travailleuses de tout secteur confondu et de leur souhaiter une excellente fête du 1^{er} mai.

CHARLEROI-SUD - HAINAUT

FGTB
Ensemble, on est plus forts

FGTB REGIONALE
Charleroi et Sud-Hainaut
36-38 Bd Devreux
6000 - CHARLEROI

PERMANENCES FISCALES Exercice 2012 – Revenus 2011

La F.G.T.B. Régionale de Charleroi, soucieuse de venir en aide à ses affiliés, vous propose de remplir votre déclaration aux impôts AINSI QUE DE CALCULER GRATUITEMENT VOTRE IMPÔT SUR ORDINATEUR.

REMPLEISSAGE + CALCUL DES DECLARATIONS

QUAND ?

Les mardis 15, 22 et 29/05/2012 + les jeudis 24 et 31/05/2012 ainsi que les mardis 05, 12, 19 et 26/06/2012 et les jeudis 07, 14, 21 et 28/06/2012.
de 8h à 11h30 et de 13h00 à 16h

MAIS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

Où ?

A la FGTB Charleroi, Service Comptabilité, Bld Mayence 1 - 1^{er} Etage (Bâtiment Ethias) à 6000 CHARLEROI

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

En téléphonant au 071/641.213 (demander Mr CHAMPAGNE)
071/641.373 (demander Mr DOHMHEN)

Notre équipe remplira directement le double de votre déclaration en y mentionnant le résultat de votre imposition, de ce fait il ne vous restera plus qu'à recopier sur l'ORIGINAL.

Il est indispensable que les affiliés qui sollicitent nos Services soient munis des documents repris ci-dessous :

1. **IMPORTANT : LA NOTE DE CALCUL** de l'exercice précédent avertissement extrait de rôle (envoyée par l'Administration des contributions pour le paiement de l'impôt).
2. **Le CARNET SYNDICAL ou Preuves de paiement** (sera formellement exigé)
3. Les relevés des SALAIRES, indemnités, allocations de chômage et maladie, pensions ou rentes imposables perçues en 2011 (relève 281).
4. Le TALON DE CHEQUE relatif aux congés payés.
5. CONTRIBUTIONS FONCIERES, l'avertissement extrait de rôle payé en 2011 pour habitations ou terrains.
6. ATTESTATIONS DE PRÉT et/ou ASSURANCES-VIE délivrées par l'organisme prêteur et/ou assureur.

Service Comptabilité – Fiscalité

CENTRE

FGTB Régionale du Centre

Permanences Fiscales 2012 - Déclaration d'impôts des revenus 2011

Des permanences fiscales effectuées par des militants qualifiés se tiendront aux lieux, dates et heures ci-après :

Jolimont - Maison Syndicale FGTB, rue Aubry 23 à 7100 Haine-St-Paul

le lundi	4-juin	
le jeudi	7-juin	
le lundi	11-juin	2ème étage, Salle des Déssinateurs 1
le jeudi	14-juin	de 9h00 à 11h30
le lundi	18-juin	
le lundi	25-juin	

Feluy - Maison du Peuple (7181)

le mercredi	13-juin	de 10h00 à 12h00
-------------	---------	------------------

Ecaussinnes d'Enghien - Maison du Peuple, 17 Avenue Déportation (7190)

le mercredi	20-juin	de 10h00 à 12h00
-------------	---------	------------------

Marche-lez-Ecaussinnes - Maison du Peuple, 2 rue E. Vandervelde (7190)

le mardi	12-juin	de 10h00 à 12h00
----------	---------	------------------

Centre hospitalier du TIVOLI - 7100 La Louvière - Aile H niveau 1, salle 2

le mardi	12-juin	de 13h30 à 15h30
----------	---------	------------------

Binche - FGTB bureau chômage, 16 rue Gilles Binchois à 7130 Binche

le mercredi	13-juin	de 13h30 à 15h30
-------------	---------	------------------

Anderlues - FGTB bureau chômage, 19 rue Paul Pastur 41 à 6150 Anderlues

le mercredi	27-juin	de 13h30 à 15h30
-------------	---------	------------------

Enghien - FGTB bureau chômage, 76 rue de Bruxelles (7850)

le jeudi	21-juin	de 14h00 à 15h30
----------	---------	------------------

Soignies - FGTB bureau chômage, 12 rue des Tanneurs à 7060 Soignies

le vendredi	15-juin	de 9h30 à 12h00
-------------	---------	-----------------

Bracquegnies - FGTB bureau chômage, 27/1 rue J. Wauters (7110)

le mardi	5-juin	de 9h00 à 12h00
le jeudi	21-juin	de 9h00 à 12h00

Chapelle - FGTB bureau chômage, 28 rue Solvay (7160)

le mercredi	6-juin	de 13h30 à 15h30
-------------	--------	------------------

Braine-le-comte - FGTB bureau chômage, 107 rue de la Station (7090)

le mardi	19-juin	de 14h00 à 15h30
----------	---------	------------------

La Louvière - FGTB SETCa, 15 place Communale à 7100 La Louvière

le vendredi	8-juin	de 9h00 à 12h00
-------------	--------	-----------------

La Louvière - FGTB CGSP, 7 rue du Temple à 7100 La Louvière

le mercredi	27-juin	de 9h00 à 11h30
-------------	---------	-----------------

Munissez-vous des documents suivants :

- Votre carnet syndical en règle de cotisations
- Votre dernier calcul d'impôts
- Les fiches de rémunérations, maladie, allocations de chômage, pensions, rentes ...
- La fiche des congés payés
- Pour les chômeurs complets et préensionnés, l'attestation des cotisations syndicales payées
- Les attestations relatives aux emprunts hypothécaires, assurances vie, épargne pension, ALE, libéralité ...
- Les preuves de paiement de pensions alimentaires
- Tout autre document probant donnant droit à des réductions d'impôts (économie d'énergie ...)
- Composition de ménage, handicap + 66%

Commission immigration du CEPRÉ

Jeudi 24 mai 2012, à 18h

Rue Henri Aubry, 23, 7100, Haine-Saint-Paul



Infos: 064/23.61.20

asblcepre@hotmail.com

www.cepag.be

Durcissement des conditions de régularisation, d'asile, de regroupement familial

Dumping social entre travailleurs belges et étrangers

Enfermement et expulsion de personnes «sans papiers»

Discriminations et racisme au quotidien

Droit de vote à double vitesse

STOP! Rejoins-nous!

Centre d'Education Populaire Régional



CEPAG

Ed. Resp. : Ahmed Ryadi, Administrateur délégué, rue H. Aubry, 23, 7100, Haine-St-Paul

Avec le soutien de :
FGTB Centre
Ensemble, on est plus forts



VERVIERS

Cépage Verviers & Communauté germanophone
FGTB Verviers & Communauté germanophone
Ensemble, on est plus fort.

Formation informatique
GRATUITE
pour demandeurs d'emploi

Pour apprendre à utiliser un ordinateur

- Traitement de texte (Word 2007)
- Tableur (Excel 2007)
- Internet
- E-mail...

C'est possible... en 2 semaines
Gratuitement

Inscriptions auprès de Nadine FAUCONNIER
FGTB Verviers - Pont aux Lions, 23/3 - 4800 VERVIERS
087/39.46.37

4^e FESTIVAL DE RÉSISTANCE

SPECTACLE 25 mai à 20h00

La Compagnie Maritime Théâtre d'intervention

Théâtre l'autre rive
Rue Victor Brodure, 63—Polleur

Maintenant que l'occupation a été votée, il faut s'organiser. Et nous ne sommes plus que 46. Avant, nous étions 1.600 ! Alors vient le temps des nuits de garde et des journées longues au cours desquelles on se raconte. Je me souviens, de ma première journée à l'usine, j'avais 14 ans. Et 40 ans plus tard, je suis toujours là... Et maintenant, notre savoir-faire, il va aller où ?

Entrée : 8 €

Renseignements et réservations : Cépage verviétois 087/63.96.52

4^e FESTIVAL DE RÉSISTANCE

CONFÉRENCE—DÉBAT 31 mai à 20h00

FGTB salle TVD

Pont aux Lions 23/3—4800 Verviers

Laurent CORDONNIER

Pas de pitié pour les gueux

Chômeurs profitent, paresseux, tricheurs, etc...

Comment « le crime du chômage » protège les intérêts capitalistes

Entrée gratuite

Renseignements : Cépage verviétois : 087/63.96.52

LIEGE - HUY - WAREMME

LA FGTB LIÈGE-HUY-WAREMME VOUS PROPOSE DE REMPLIR VOTRE DÉCLARATION FISCALE ET DE CALCULER VOTRE IMPÔT**QUAND ?****A partir du 23 mai et jusqu'au 29 juin 2012****UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS : 04/221 97 51****Où ?**

A la FGTB de Liège, Place St-Paul, 9-11 à 4000 Liège (s'adresser à l'accueil du rez-de-chaussée).

**COMMENT ?**

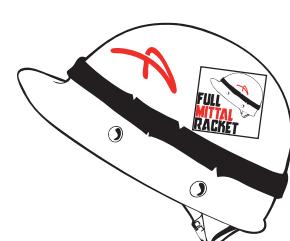
Ce service est gratuit et réservé aux affiliés FGTB. Prenez rendez-vous au 04/221 97 51. Notre équipe remplira directement le double de votre déclaration en y mentionnant le résultat du calcul de votre imposition, il ne vous restera plus qu'à recopier les sommes sur l'original.

Il est indispensable de vous munir des documents repris ci-dessous :

1. La carte d'identité et le code PIN pour l'accès à « Tax-on-web » (époux & épouse : **impératif!**)
2. Le dernier avertissement extrait de rôle (envoyé par l'administration des contributions)
3. Les relevés des salaires, indemnités, allocations de chômage et maladie, pensions ou rentes imposables perçues en 2011 (relevés 281).
4. Le talon de chèque relatif aux congés payés.
5. Contributions foncières : l'avertissement extrait de rôle payé en 2011 pour habitations ou terrains.
6. Attestations de prêts et/ou d'assurances-vie délivrées par l'organisme prêteur et/ou assureur.
7. Tout autre document utile à la rédaction de la déclaration. Exemples : preuve de paiement pension alimentaire, attestation achat de titres-services, ...

FGTB
Liège - Huy - Waremme

Worldwide Steel Workers present

**HARCELEZ
MITTAL!**

APPEL A PROJETS

sur le site

www.harcelezmittal.be

FGTB
Liège - Huy - Waremme

propage's

PALAS



Liguria

Du 16/09 au 23/09/2012
8 jours / 7 nuits

Si vous connaissez Gênes et l'île d'Elbe, peut-être ne connaissez-vous pas les 5 Terres ?

Cette région escarpée, plantée de vignobles qui abritent 5 villages (reliés entre eux par des sentiers côtiers) a gardé presque intactes ses traditions.

Vous pourrez découvrir sous forme de visites guidées Gênes, l'île d'Elbe, Portofino et Les 5 Terres.

Nous logerons à l'hôtel Nella*** (La Spezia). Hôtel familial, toutes les chambres avec bain ou douche, TV et téléphone, bar, salon, terrasse et ascenseur.

875€
(en ordre d'ass. compl.)

fps Vacances
réseau Solidair

Pour recevoir notre brochure

Service Vacances des FPS

36, rue Doutfet à 4020 Liège • Tél. : 04/341 63 34
fps.vac.liège@solidair.be • www.solidair-liege.be

> EDITO

Le vent tourne

Avec la victoire de François Hollande aux élections présidentielles françaises, on ne peut pas vraiment dire que la France ait «*basculé*» à gauche tant l'écart avec la droite est faible, et surtout compte tenu du score de l'extrême droite au premier tour. Mais cela reste une victoire de toute la gauche en même temps qu'un désaveu des partis au pouvoir, qu'ils se réclament de la droite ou de la gauche, qui se sont pliés aux diktats de l'Europe de la droite et des marchés financiers.

On ne peut pas dire non plus que cette victoire porte le même espoir de changement – par ailleurs déçu avec le tournant de la rigueur – que celle de Mitterrand en 1981. Et pourtant c'est un fait politique majeur: c'est le premier pouvoir en place – qui plus est dans un grand pays de l'Union européenne - qui prend ses distances avec l'austérité imposée par l'Europe. C'est le premier pouvoir en place qui

met la priorité sur une politique de relance. C'est le premier dans un concert de droite à dénoncer les abus du monde de la finance, l'injustice fiscale et l'approfondissement des inégalités.

Le message des électeurs français est clair: c'en est assez de l'austérité, des inégalités, de l'absence de perspectives pour nos jeunes. Ce discours, nous syndicalistes, nous le tenons depuis longtemps. Mais nous sommes un contrepouvoir et on ne nous prend pas au sérieux. Bon nombre d'économistes de premier plan, dont deux prix Nobel, le disent aussi. Mais ce sont des académiques, des voix qui clament dans le désert et que le pouvoir et surtout les marchés refusent d'écouter. Avec la victoire de la gauche en France, ce discours contre l'austérité et les dérives de l'économie de marché, acquiert une nouvelle légitimité. Nous ne sommes plus seuls à le tenir. Les alternatives que nous portons

reçoivent un appui politique de taille.

On se doute bien que le nouveau président français ne pourra pas à lui seul faire la révolution en Europe, mais le «couple infernal» Sarkozy-Merkel s'est disloqué et on sait qu'un autre discours sera porté dans les instances européennes. La pensée unique commence à se désagréger.

L'Europe commence à mesurer l'impopularité de sa politique et l'ampleur du mécontentement social. Elle a d'ailleurs déjà anticipé en parlant timidement de relance mais il est clair que dans l'esprit de la droite qui la gouverne, et la chancelière allemande Angela Merkel le confirme, il ne s'agit pas de relâcher l'austérité, mais au contraire de la renforcer en s'attaquant aux salaires. C'est ce qu'ils appellent les réformes structurelles du marché de l'emploi et l'amélioration de la compétitivité.

Les attaques dirigées contre notre système d'indexation des salaires relèvent de cette même logique. Or, pour exporter et vendre, il faut des acheteurs. Qui dit acheteurs dit pouvoir d'achat, emploi de qualité et pas des jobs à 1 euro.

On a atteint les limites du supportable en matière d'austérité. Inutile d'y ajouter des attaques sur les salaires pour que le vase déborde. Outre les risques d'explosion sociale, il faudra que l'Europe mesure aussi un autre danger: c'est la montée des populismes, ou de l'extrême droite qui menace non seulement la construction européenne mais la démocratie elle-même. Au-delà de la poursuite de la construction européenne dans une plus grande transparence et un meilleur respect de la démocratie, il va falloir redonner à cette Europe un nouveau souffle et un projet plus ambitieux que le mercantilisme de bas étage. L'inscrire dans un projet de croissance du-

rable, c'est-à-dire respectueuse de l'humain, de son environnement et des limites de la planète.

La France est maintenant un caillou dans le soulier de l'Europe de droite. La sanction claire des électeurs grecs en est un second. Il y en aura d'autres, c'est sûr, car on ne pourra pas très longtemps maintenir le couvercle sur la marmite sociale en ébullition, ni fermer les yeux sur des taux de chômage records. Les inégalités se sont creusées, la précarité s'est installée. Et quand la précarité s'installe, ce n'est plus de la précarité. On appelle cela de la pauvreté.

Anne Demelenne
Secrétaire générale

Rudy De Leeuw
Président

> JARDINS OUVRIERS

Le bonheur est au Gardin du Val

On cultive, on échange ses légumes, on se rend des services. Pas d'argent mais de l'entraide et un très beau respect de la nature, ce sont les ingrédients du succès du «Gardin du Val», l'un des nombreux jardins ouvriers présents sur le territoire mouscronnois.

Journée de troc et de rencontres dimanche dernier au «Gardin du Val» à Mouscron, jardin ouvrier ouvert voici cinq ans et entretenu par une équipe de jardiniers passionnés. 2500m² divisés en trois espaces: un jardin commun, 10 parcelles individuelles et un verger. Ce «troc» annuel permet d'échanger plantations et graines, et de vendre au grand public et à bas prix les confitures, soupes ou préparations «maison», réalisées lors des ateliers cuisine mis en œuvre au Gardin.

Daphné Meersman, coordinatrice et membre active du jardin, nous parle de l'initiative. «Le jardin dépend des Femmes prévoyantes socialistes et de Solidaris. Mais c'est une initiative citoyenne à part entière. L'idée a été de réhabiliter un terrain qui n'avait pas d'usage bien défini. Tout est fait en commun: l'achat de graines, d'outils. On se rend des services, celui qui a un motoculteur le prête aux autres, et en échange quelqu'un entretiendra sa parcelle pendant les vacances. Ici, on s'échange les plantes et graines, on ne se les vend pas. Les seules choses vendues sont les produits du jardin commun, pour financer l'achat d'outils et de nouvelles plantes.»

Valeurs socialistes, partage des tâches, échange de conseils, interdiction formelle d'utiliser le moindre produit chimique ou désherbant, Daphné veille à ce que ces principes simples soient respectés par le petit groupe de jardiniers, dont la plupart sont des (pré-)pensionnés désireux de maintenir une activité.

Une quinzaine de jardins ouvriers ont ouvert leurs portes ces dernières années à Mouscron, et connaissent un beau succès. Toutes les informations sur leur localisation et activités peuvent être consultées sur le site «Goûter au Jardin»: <http://www.gouteraujardin>

«Les plantes et l'amitié»

Bernard Detollenare est le dernier arrivé parmi les jardiniers du Val. Voici trois ans qu'il cultive sa parcelle, accompagné de son épouse Sylvia et de son fils Michée. Il participe également à toutes les tâches liées au jardin commun et aux ateliers. Ce prépensionné a «la passion du goût» et c'est la raison pour laquelle il a fait le choix de cultiver ses propres légumes. «D'une part, la vie est de plus en plus chère, et d'autre part les légumes sont de plus en plus pourris. Ici je découvre le vrai goût des légumes. Je ne mangeais jamais de concombres, car le goût de l'eau, ce n'est pas pour moi, mais en les cultivant moi-même, j'ai découvert leur vraie saveur. Par ailleurs, au jardin, on se rend des services, on s'échange des choses. Ce ne sont pas que des plantes que l'on partage, c'est aussi l'amitié, et c'est un plus dans la vie.»



Vacances «européennes»: congés payés même la première année

Depuis le 1^{er} avril, un système «européen» de congés payés complète notre système de congés payés. La Belgique se conforme ainsi au droit européen. L'avantage est qu'il permet de bénéficier de congés payés proportionnels aux prestations dès la première année de travail ou de compléter ses congés payés acquis par le travail de l'année précédente. Par contre l'inconvénient est que le pécule versé n'est qu'une avance sur le double pécule de l'année suivante.

Notre système de congés payés

Tous les travailleurs (au régime de 5 jours semaine de travail) ont droit à 20 jours congés payés par an... à condition de s'être constitué ce droit par leur travail de l'année précédente. Etant entendu que certains jours d'inactivité sont assimilés: par exemple de maladie, d'accident du travail, de maternité ou même de grève reconnue.

Les travailleurs à temps partiel y ont droit aussi mais proportionnellement à leurs prestations. Un mi-temps pendant un an n'aura droit qu'à 10 jours.

Ainsi un employé qui a travaillé 6 mois l'année précédente a droit à 10 jours de congés. L'ouvrier dans le même cas de figure a droit à 10 jours pour 125 à 135 jours d'activité ou assimilés.

Ceux qui débutent dans une entreprise n'ont normalement pas droit pour l'année en cours à des congés payés par l'employeur (employés) ou par l'Office national des vacances annuelles (ouvriers). En cas de fermeture collective, ils n'ont droit à aucun pécule. L'année suivante, ils auront droit à un nombre de jours proportionnel à leurs prestations de l'année précédente.

Exception pour les jeunes de moins de 25 ans qui sortent de l'école ou les travailleurs de plus de 50 ans qui reprennent le travail après une période de chômage. Ceux-là ont droit à leur 20 jours de vacances mais c'est l'ONEM qui leur paie une allocation brute égale à 65% du salaire plafonné à 2.039 euros avec un maximum de 50,98 euros bruts par jour de vacance (à raison de 6 jours/semaine, ce qui donne 305,88 euros brut ou 275,02 euros net pour une semaine de congé).

Vacances «européennes»

Notre système belge n'est cependant pas conforme au droit européen. Selon le droit européen, les travailleurs ont le droit de prendre des congés dès leur première année d'activité.

Mis en demeure par la Commission, notre pays a dû adapter la loi. Désormais, c'est-à-dire à partir du 1^{er} avril 2012, existe un droit à des «vacances européennes» qui viendra compléter le droit aux vacances annuelles de sorte que tout le monde aura le droit de compléter ses congés payés acquis selon le droit belge par des congés «euro-

péens» payés (au moins au simple pécule) dès la première année de travail ou en cas de reprise du travail après une période d'inactivité. Il faut néanmoins avoir travaillé au moins 3 mois (64 jours) avant de bénéficier de ce droit. Ces 3 mois dits «période d'amorçage», sont comptabilisés pour le calcul du nombre de jours de congés auxquels on a droit.

Simple et double pécule

Le simple pécule est le salaire versé pendant la période de congé.

Le double pécule est le montant supplémentaire versé sous forme de pécule de vacances en sus du salaire. Les simple et double pécules additionnés équivalent en net à un peu moins de deux mois de salaire, vu que le précompte professionnel prélevé sur le double pécule est plus élevé.

Le précompte prélevé sur le salaire mensuel ne tient en effet pas compte du supplément de revenu que représente le double pécule.

Des congés payés quoi qu'il arrive

Avec le système de vacances européennes, on a droit à 4 semaines de congés par an mais toujours en proportion de ses prestations, quoi qu'il arrive, c'est-à-dire:

- même si on est dans sa première année de travail, mais à condition d'avoir travaillé au moins 3 mois (période d'amorçage),

ou

- même si on ne s'est constitué par son travail qu'un nombre de jours de congé inférieur à 20 par son travail de l'année précédente.

Ce droit reste proportionnel aux prestations. Cela signifie qu'après 6 mois de travail, on a droit à deux semaines et ainsi de suite.

Pour les ouvriers, le calcul est un peu plus compliqué: les jours de congé sont attribués par tranches de jours de travail selon l'échelle suivante pour un régime de 5 jours/semaine (cf tableau ci-contre).

La différence du système de congés «européens» avec notre système est qu'avec le système «européen» l'année en cours compte déjà. De plus le système européen peut compléter notre système. Si par exemple on a acquis avec notre système le droit à 2 semaines de congé par son travail de l'année précédente, on peut compléter avec des vacances européennes.

Exemples:

Un travailleur commence à travailler le 1^{er} octobre 2012. En 2013, il a droit selon la loi belge à une semaine de congé payé. S'il prend ses congés en juillet 2013, il pourra compléter ses congés avec deux semaines de congé européen sur base des 6 mois de travail de 2013.

Si ce même travailleur décide de prendre ses vacances en juin, il n'aura droit qu'à 2 semaines: 1 semaine acquise par son travail de fin 2012 et une semaine «européenne» pour son travail du 1^{er} trimestre 2013.

Options

Les systèmes des «vacances jeunes» et «vacances séniors» restent en place. Ils constituent donc une alternative ou un complément aux «vacances européennes». Dans notre exemple, notre travailleur qui prend ses vacances en juin, pourra cumuler:



©istockphoto.com

Jours de travail ou assimilés	Jours de congés légaux
231 et plus	20
de 221 à 230	19
de 212 à 220	18
de 202 à 211	17
de 192 à 201	16
de 182 à 191	15
de 163 à 181	14
de 154 à 162	13
de 144 à 153	12
de 135 à 143	11
de 125 à 134	10
de 106 à 124	9
de 97 à 105	8
de 87 à 96	7
de 77 à 86	6
de 67 (VE : 64)* à 76	5
de 48 à 66 (VE: 63)*	4
de 39 à 47	3
de 20 à 38	2
de 10 à 19	1
de 0 à 9	0

* Pour octroyer une première semaine de vacances européennes après 3 mois de période d'amorçage, il a fallu ramener le nombre de jours de travail ouvrant ce droit de 67 à 64 jours.

Syndicats MAGAZINE

Rédaction:

Syndicats - 42 rue Haute, 1000 Bruxelles
Nicolas Errante: rédacteur en chef - Tél.: 02/506.82.44
Aurélie Vandecasteele: journaliste. Tél.: 02/506.83.11
E-Mail: syndicats@fgtb.be

Secrétariat:

Sabine Vincent - Tél.: 02/506.82.45

Service abonnements: 02/506.82.11

Que sont les préensions devenues?

Ce que l'on appelait «préension» s'appelle maintenant «régime de chômage avec complément d'entreprise», histoire de faire entrer dans les mentalités que la sortie de l'emploi n'est plus un aller simple et que c'est l'entreprise qui paie le

complément. Préension ou RCC, où en est-on aujourd'hui? Quels sont les régimes qui subsistent, pour combien de temps et à quelles conditions?

Les régimes spéciaux

Les régimes spéciaux concernent les entreprises en difficulté ou en restructuration qui licencent des travailleurs âgés de 50 ans et plus. 2012 est une année de transition: les systèmes à partir de 50 ans (entreprise en difficulté) ou 52 ans (entreprise en restructuration) subsistent pour les entreprises reconnues comme tel avant la fin de l'année. Mais dès 2013

Entreprises en difficulté: 50 ans puis 52 jusqu'à 55 ans

2012	2013-2018	Conditions de carrière
50 ans (entreprise reconnue en difficulté AVANT le 01.01.2012)	52 ans 1/2 + 6 mois/an	• 20 années de carrière ou • 10 dans le secteur
52 ans (entreprise reconnue en difficulté APRÈS le 01.01.2012)	55 ans en 2018	

Entreprises en restructuration: 52 ans puis 55

2012	2013	Conditions de carrière
52 ans (entreprise reconnue en restructuration avant le 01.01.2013)	55 ans (entreprise reconnue en restructuration après le 01.01.2013)	• 20 années de carrière ou • 10 années dans le secteur

Les régimes généraux

Les régimes généraux seront progressivement alignés sur la CCT 17 à 60 ans avec une carrière portée à 40 ans pour les hommes et pour les femmes avec une période transitoire pour ces dernières étalée selon les cas jusqu'en 2017 ou 2024.

2012	Après 2012	Condition de carrière
A 60 ans (CCT 17)	Evaluation fin 2014 pour éventuellement passer à 62 ans à partir de 2020	35 années de carrière (H) 28 années de carrière (F) A partir de 2015: (H) 40 ans (F) 31 ans + 1 an/an > 40 ans en 2024.
58 ans CCT sectorielles conclues AVANT le 01.01.2012 ou prolongées		38 ans (H) 35 ans (F) - 38 ans en 2014 A partir de 2015: 60 ans
60 ans CCT sectorielles conclues APRES le 01.01.2012		40 ans (H) 35 ans (F) - 38 ans en 2014 - 40 ans en 2017

Les régimes particuliers

Il existe toute une série de conventions sectorielles de préension tenant compte des conditions particulières comme la pénibilité du travail, le travail de nuit ou à pauses. La plupart sont en sursis jusqu'en 2015 où elles seront alors alignées sur les régimes généraux ou remplacées par ces régimes ou remises sur le métier.

2012	Après 2012	Conditions de carrière
56 ans CCT anciennes (métal, etc.)	Relèvement progressif de l'âge à 58 ans Extinction au 31/12/2014	38 ans
	2015 : 60 ans	40 ans pour H + F
56 ans: CCT construction	Pourront être prolongées par AIP ou gouvernement 31/12/2012	33 ans avec attestation médicale
56 ans : travail de nuit	Pourront être prolongées par AIP ou gouvernement 31/12/2012	33 ans dont 20 de travail de nuit,
56 ans : carrière longue	Prolongée jusqu'au 31/12/2015	40 ans
58 ans : CCT91 problèmes physiques graves	Pourront être prolongées par AIP ou, à défaut d'AIP par le gouvernement	35 ans
58 ans travail lourd (CCT conclue avant le 01.01.2012 ou prolongeant une CCT conclue AVANT le 01.01.2012		35 ans dont 5 ans dans les 10 dernières années ou 7 ans dans les 15 dernières années dans un métier lourd
60 ans travail lourd (CCT conclue APRES le 31.12.2011		Hommes : 40 ans Femmes 35 ans dont 5 ans dans les 10 dernières années ou 7 ans dans les 15 dernières années dans un métier lourd



> BROCHURE

L'index encore pointé du doigt

Une fois encore, l'indexation automatique des salaires est attaquée de toutes parts. On dit vouloir l'étudier, en discuter, la réformer, la sauter, la limiter et même la supprimer...

Pour la FGTB, il n'est pas question d'ouvrir ce débat: si on met l'index dans l'engrenage, tout le bras va y passer et le seul résultat pour les travailleurs, quelle que soit la formule imaginée, c'est qu'il vont perdre de l'argent alors que tout augmente et que le pouvoir d'achat est en berne.

La FGTB vient de sortir de presse une nouvelle brochure qui explique pourquoi notre système d'indexation est tellement important pour nous tous et pourquoi toutes les propositions de «réforme» qui circulent sont néfastes pour le pouvoir d'achat.

Disponible en ligne sur notre site www.fgtb.be



Action syndicale lors de l'inauguration d'une nouvelle ligne de tram entité anversoise

Le samedi 14 avril 2012, l'UBOT-FGTB a mené une action, ensemble avec la CGSP/TBM, lors de l'inauguration solennelle de la ligne de tram Deurne-Wijnegem en présence de la Ministre flamande à la Mobilité Hilde Crevits.



Il est temps que la Ministre Crevits assume sa responsabilité!

Pour toute clarté, cette action syndicale ne se dirigeait pas contre De Lijn, mais bien contre la politique de la Ministre Crevits. L'action cadre d'ailleurs dans une campagne que nous menons depuis quelques semaines déjà.

Les économies infligées en 2012 et prévues pour les années à venir, sont encore beaucoup plus dures que celles de 2010. On rogne même sur les lignes les plus rentables et prospères. Il n'y a personne qui comprend, et ne surtout pas le passager. La disparition de lignes, d'arrêts et de trajets conduira bientôt à une perte de voyageurs et cela va à l'encontre de l'augmentation annuelle du nombre de passagers que la compagnie De Lijn est supposée réaliser.

Economiser dans le transport public est une mauvaise chose!

Le plan d'économies ne touchera pas seulement les passagers, mais évidemment aussi le personnel. Nous avons confronté la Ministre aux conséquences qu'engendra celui-ci, parmi lesquelles une perte de 600 emplois, chez De Lijn même, comme chez les sous-traitants. Inacceptable et illogique à une époque où on devrait tout miser sur la création d'emplois. Ou est-ce que cet objectif n'est pas partagé par tous les ministres compétents dans ce pays?

Bref, le plan d'économies draconiennes chez De Lijn et ses fermiers révèle, à tous les niveaux, d'une mauvaise politique qui détruit tout le travail et toutes les réalisations des 20 dernières années.



HALTE AU DUMPING SOCIAL DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT !

Il va de mal en pis. Plus il y a de protestation contre le dépavillonnement des entreprises de transport belges vers l'Europe de l'Est, plus nous voyons des plaques d'immatriculation de l'Europe de l'Est sur les routes de l'Europe de l'Ouest. Trop souvent, il s'agit de firmes boîte aux lettres établies pour pouvoir engager des chauffeurs de l'Europe de l'Est sur le marché belge. Les chauffeurs salariés, mais également les "petits" entrepreneurs indépendants sont confrontés quotidiennement à la mise en solde de leur emploi.

Les chauffeurs belges perdent leur emploi

L'Europe ouvre les frontières et pense ainsi avoir tout réglé. Sans assurer aux travailleurs un statut social, un salaire minimum européen, un échange des banques de données,... On oublie d'établir une Europe sociale. Entretemps, des transporteurs véreux dépavillonnent, souvent via des firmes boîte aux lettres ou virtuelles. Ainsi ils mettent les prix sous pression, engendrant des faillites parmi les employeurs de bonne foi. **Et une perte d'emplois chez les salariés...**

Le chauffeur du pays de l'Est est lui-même également exploité

Le drame à Wingene avec deux morts et deux blessés graves ne montre que trop bien dans quelles conditions ces chauffeurs doivent vivre et travailler. En outre, ils gagnent en moyenne la moitié d'un chauffeur belge. Si leur salaire est déjà convenable pour le pays d'origine, il ne l'est certes pas selon les normes de l'Europe de l'Ouest. **C'est du dumping, qui trafique le marché. Une halte doit être criée à ce dumping.**

Le Secrétaire d'Etat belge John Crombez nous appuie ... et le reste de l'Europe ?

Pour la première fois la politique nous appuie. Le Secrétaire d'Etat Crombez nous appuie. Mais son exemple sera-t-il suivi par le reste du gouvernement ? L'Europe suivra-t-elle ? Nous avons tout intérêt à l'appuyer et cela publiquement. Et nous, ce sont toutes les victimes du dumping social.

On a assez parlé ! De l'action maintenant !

L'UBOT-FGTB appelle à une journée d'action internationale, le 24 septembre 2012, à Bruxelles.

Tout le monde est le bienvenu. Toutes les organisations qui désirent participer, sont invitées à participer. Tous les syndicats du secteur du transport, les organisations de chauffeurs indépendants, les syndicats des pays voisins, les employeurs de bonne foi, ..., tous qui veulent que le dumping via des chauffeurs de l'Europe de l'Est soit arrêté !

Encore avant les vacances, l'UBOT prendra l'initiative de rassembler toutes les parties intéressées à cette coopération ! Afin de fixer une forme d'action ENSEMBLE, afin de finaliser une plate-forme revendicative ENSEMBLE...

ENSEMBLE ON EST PLUS FORTS

500 candidat(e)s pour les élections sociales ensemble à Anvers

Nous étions plus de cinq cents ensemble à Anvers le 28 avril 2012. Cinq cents candidat(e)s motivé(e)s et combattifs(ives) ont écouté les discours d'Ivan Victor, Président de l'UBOT, et de Rudy De Leeuw, Président de la FGTB. Pendant des discussions en panel avec des collègues-délégué(e)s expérimenté(e)s, ils/elles ont appris comment ceux- et celles-ci organisent le fonctionnement syndical à leur entreprise. Les invités étrangers Edwin Atema, de la FNV Bondgenoten (Pays-Bas) et Patrick Vancraeynest de la CGT (France) leur ont expliqué comment ils agissent contre le dumping social dans le secteur du transport. En guise de clôture, le Secrétaire fédéral Frank Moreels a lancé un appel chaud pour que tout le monde se donne pleinement pendant la campagne électorale. Avec cela il a cité Mahatma Gandhi: «*D'abord ils vous ignorent, ensuite ils vous riaillent, ensuite ils vous combattent et enfin... vous gagnent!*»



Union Belge des ouvriers du transport - UBOT Section «Navigation intérieure»

Paardenmarkt 66 - Tél. 03/224 34 18 - 2000 Anvers

NAVIGATION INTERIEURE, RHENANE ET BATEAUX-CITERNES en vigueur à partir du 1 AVRIL 2012 - indice 118,36 - 120,72

BATELIERS

	NAV. INTERIEURE ET RHENANE			BATEAUX CITERNES				
	Salaire	100%	150%	200%	Salaire	100%	150%	200%
Tonnage								
-750	2.134,04€	12,31€	19,44€	25,92€	2.200,50€	12,70€	20,04€	26,73€
750 - 1500	2.396,32€	13,83€	21,83€	29,10€	2.507,24€	14,47€	22,84€	30,45€
1500 - 2250	2.448,11€	14,12€	22,30€	29,73€	2.540,51€	14,66€	23,14€	30,86€
2250	2.503,51€	14,44€	22,80€	30,41€	2.614,37€	15,08€	23,81€	31,75€

TIMONIERS dans la nav.intérieure, Rhénane et bateaux-citernes

	Salaire	100%	150%	200%
avec patente	1.941,85€	11,20€	17,69€	23,58€
sans patente	1.886,39€	10,88€	17,18€	22,91€

MATELOTS dans la nav.intérieure, Rhénane et bateaux-citernes

	moins de 2 ans de service dans la profession			plus de 2 ans de service dans la profession				
	salaire	100%	150%	200%	salaire	100%	150%	200%
matelots	1.793,91€	10,35€	16,34€	21,79€	1.834,64€	10,58€	16,71€	22,28€
mat.motoriste	1.827,24€	10,54€	16,64€	22,19€	1.867,88€	10,78€	17,01€	22,69€

MATELOT LEGER / MOUSSE (travail de vacances)

	moins 1 an de service			plus 1 an de service				
	salaire	100%	150%	200%	salaire	100%	150%	200%
15 ans	1.272,94€	7,34€	11,60€	15,46€				
16 ans	1.424,49€	8,22€	12,98€	17,30€	1.483,65€	8,56€	13,51€	18,02€
17 ans et plus	1.576,01€	9,09€	14,36€	19,14€	1.646,18€	9,50€	15,00€	19,99€

Le salaire mensuel minimum pour les ouvriers majeurs est de 1.668,37€

«Si le salaire de la fonction qu'on exerce n'atteint pas ce montant,

les ouvriers/ouvrières majeur(e) doivent quant même obtenir le salaire:» 1.668,37€

La semaine de 40 heures est d'application. Le temps de travail est réparti sur 5 jours, 8 heures par jour.

On obtient le salaire journalier en divisant le salaire mensuel par 8/173,33.

On obtient le salaire horaire en divisant le salaire mensuel par 173,33.

On obtient les heures supplémentaires en divisant le salaire mensuel par 164,67 et en multipliant ce résultat de resp. 150% ou 200%.

INDEMNITES

Nettoyages citerne	Navigation estuaire		
huile à gaz et ciment	5,65€	Capitaine	403,35€
huile diesel & prod.chimique	7,12€	Timonier	290,25€
huile à chauffer	7,47€	Mat.Motoriste	233,71€
		Matelot	177,21€

préchauffage cargaison

les mois d'été	52,80€	Ticket-radar	42,60€
les mois d'hiver	62,22€		

Trouver une place d'accueil pour chaque enfant, ça ne doit pas être un combat... C'est un droit!

La FGTB wallonne et les Femmes prévoyantes socialistes (FPS) se sont associées pour mener une vaste campagne sur l'accueil de l'enfance et rappeler leur revendication: un accueil des enfants suffisant, de qualité et financièrement accessible

Cette revendication n'est pas nouvelle, tant pour la FGTB wallonne que les FPS. Mais il faut se rendre à l'évidence: trouver une place en crèche ou une solution pour faire garder nos enfants après l'école reste, encore et toujours, un combat pour les parents.

Pourtant, une politique d'accueil de l'enfance, ambitieuse et tenant compte du quotidien des papas et des mamans, constitue un véritable projet de société:

- c'est un «**outil**» d'égalité des chances pour tous les enfants, pour l'épanouissement des plus petits et pour leur ouverture au monde et aux autres.

- c'est **une solution** pour mieux articuler les vies, professionnelle et privée, des parents.

- c'est **la possibilité** pour les femmes d'accéder ou de rester sur le marché du travail et donc de faire avancer le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Des places d'accueil en suffisance

«Quand Eva est née en septembre 2010, nous n'avions toujours pas de place réservée en crèche. Toutes les structures sur le territoire de notre commune affichaient complet. Aucune place n'était disponible avant 6 mois! J'ai dû prendre un congé parental faute d'une place en crèche.» **Déborah, Charleroi**

En 2010, en Fédération Wallonie-Bruxelles, près de 3 enfants sur 4 n'avaient pas de place d'accueil!

Et pour ces enfants qui n'ont pas de place? Les parents doivent faire preuve d'ingéniosité et de débrouillardise. S'ils ne réduisent pas leur temps de travail, ils doivent recourir au congé parental ou au crédit-temps.

Quand c'est possible, certains font appel aux membres de la famille, en général les grands-parents. En dernier recours, les enfants sont confiés à des personnes qui travaillent au noir et cet accueil «clandestin» ne fait l'objet d'aucun contrôle de sécurité ou de qualité.

Face à la pénurie de places d'accueil de la petite enfance, la Fédération Wallonie-Bruxelles a déjà pris différentes mesures et, ces dernières années, l'augmentation du nombre de places est incontestable. Pourtant, ça ne suffit pas... La progression démographique est plus rapide que celle de l'offre de places, surtout à Bruxelles. Et cette augmentation des naissances devrait se poursuivre dans les années à venir.

Un impact sur l'emploi!
Conséquence du manque de places d'accueil: beaucoup de parents (essentiellement des femmes) sont

amenés à réduire, temporairement ou définitivement, leur temps de travail pour s'occuper des enfants. Une offre d'accueil suffisante permettrait de mieux concilier les vies professionnelles et privées.

Ce que nous voulons: L'accueil des enfants a un impact positif sur le monde du travail. Par l'emploi qu'elles créent directement (il faut du personnel pour s'occuper des bambins) et indirectement (en permettant aux parents de travailler), les structures d'accueil permettent aux parents, particulièrement aux femmes, de travailler. **Les pays qui ont investi massivement dans l'accueil de l'enfance voient des effets positifs sur leur économie.**

Un accueil de qualité

«Je travaille dans une grande surface et trois jours par semaine, je termine à 20h30. Impossible pour moi d'aller chercher Théo à 18h, quand la garderie ferme. Je dois donc faire appel à une voisine pour s'occuper de mon fils jusqu'à ce que je rentre du travail.» **David, Liège**

Aujourd'hui, les travailleuses et les travailleurs sont souvent mis sous pression. Les horaires décalés ou irréguliers sont de plus en plus courants. Les besoins des parents en matière d'accueil vont au-delà d'une prise en charge 5 jours par semaine, entre 7h30 et 18h.

De nombreux parents sont stressés et culpabilisent s'ils sont en retard à la crèche ou à l'école. Difficile d'être au rendez-vous à la sortie des classes quand la cloche retentit... à 15h15 ! Et tout le monde n'a pas un papy ou une mamie disponible! Sans oublier les vacances d'été durant lesquelles il faut «occuper» les enfants car il est difficile de prendre plus de 4 semaines de vacances quand on travaille.

Ce que nous voulons: Il faut une offre horaire plus adaptée aux besoins des parents... mais pas au détriment de la qualité de l'accueil ou des conditions de travail des professionnelles du secteur.

Qualité de l'accueil rime avec formation du personnel

Le secteur de l'accueil des enfants est presque entièrement féminisé. Le stéréotype selon lequel ce sont les femmes qui s'occupent des enfants persiste. Il serait important de développer des politiques qui incitent davantage les hommes à travailler dans ce secteur afin d'y introduire la mixité.

Accueillir les plus petits, s'occuper des enfants après l'école, c'est tout un métier. Une formation adaptée des travailleuses du secteur est donc indispensable pour un accueil de qualité.

Ce que nous voulons: Il est indispensable d'harmoniser les exigences de formation afin de garantir la qualité et le professionnalisme des

déficients types d'accueil.

Un accueil financièrement accessible

«Je travaille à temps plein, ainsi que mon compagnon. Nos jumeaux sont accueillis dans une crèche, non subsidiée par l'ONE, qui pratique des tarifs exorbitants! Presque tout mon salaire y passe. Je songe à arrêter de travailler jusqu'à ce que les enfants entrent à l'école...» **Leila, Tournai**

Etendre l'offre d'accueil (nombre de places et horaires) doit non seulement se faire en veillant à la qualité du système mais aussi en le rendant accessible à tous les revenus, particulièrement pour les parents d'enfants de moins de 3 ans.

Les tarifs pratiqués constituent souvent un obstacle quasiment impossible à franchir quand on a un salaire modeste. Le coût de l'accueil des enfants en bas âge varie énormément selon que la structure d'accueil est subventionnée ou non. Les structures subventionnées par l'ONE doivent respecter un barème calculé en fonction des revenus des parents.

Pour l'année civile 2012, la participation financière parentale va de 2,26€ à 31,92€ par journée complète, déductible fiscalement. Par exemple, un ménage gagnant environ 2.500€ net par mois paiera 13,92€ par jour de crèche. Soit près de 300€ par mois si bébé va à la crèche tous les jours de la semaine.

Le barème de participation financière des parents doit être révisé pour permettre un meilleur accès aux familles à faible revenus.

plus favorisés trouveront toujours le moyen de faire garder leurs enfants dans de bonnes conditions alors que les papas et mamans aux revenus plus modestes devront se tourner vers des garderies surpeuplées et sous encadrées. Etre accueilli dans de bonnes conditions constitue un élément essentiel de l'égalité des chances entre les enfants mais aussi d'ouverture vers le monde et vers les autres.

A vos styls!

Nous vous invitons à signer la pétition pour que l'accueil des enfants soit un droit et une priorité: en ligne sur www.jeveuxuneplace.be et en téléchargeant la version papier.

Cette pétition sera remise en octobre 2012 à l'Union des Villes et Communes de Wallonie et à l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Plus d'infos
sur www.jeveuxuneplace.be
Demandez l'affiche
et la brochure de la campagne
dans votre régionale FGTB
ou par mail à
celulecommunication@fgtb-wallonne.be

UNE PLACE D'ACCUEIL POUR CHAQUE ENFANT, ÇA NE DEVRAIT PAS ÊTRE UN COMBAT...



C'EST UN DROIT !

En communauté française,
près de 3 enfants sur 4
n'ont pas de place d'accueil

www.jeveuxuneplace.be



FORMATION

> ENSEIGNEMENT

Se former de la maison, c'est possible

Vous désirez vous préparer pour un concours administratif, obtenir votre CESS grâce au Jury central, apprendre une langue? Mais vous travaillez et les cours du soir ne vous attirent pas? Une solution est envisageable: étudier à la maison grâce aux programmes «Enseignement à distance» proposés par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Quel que soit son âge, son niveau de formation, sa situation, l'on peut rencontrer l'envie ou le besoin d'apprendre, d'améliorer ses compétences, pour des raisons professionnelles ou personnelles. Les profils sont nombreux: «j'ai 12 ans et j'aurais besoin d'une remise à niveau en mathématiques»; «j'ai 20 ans, pas de travail et je regrette de ne pas être allé jusqu'au CESS»; «je souhaite passer un concours administratif»; «je suis retraité et j'ai envie d'apprendre l'anglais»... Pour de multiples raisons, aussi, l'on peut ne pas être tenté par les cours du soir: des horaires incompatibles avec le boulot, une offre inadaptée dans sa région, un souci de mobilité...

C'est là que l'Enseignement à distance peut s'avérer salvateur: la méthode permet de recevoir ses cours chez soi et d'étudier à son rythme, avec un encadrement personnalisé, et multiplie les offres de formation.

Comment ça marche?

L'Enseignement à distance est un service proposé par la Fédération Wallonie Bruxelles. Après inscription dans la branche qui vous intéresse, vous recevez vos premiers cours (comptez un délai de deux semaines après l'inscription), accompagnés de vos premiers devoirs et de l'invi-

tation à régler le droit d'inscription unique qui s'élève au maximum à 37,50€ (des dérogations sont envisageables, voir encadré). Le paiement de ce droit, accompagné de la remise des premiers devoirs (par mail ou voie postale) engendrera la réception des cours suivants, jusqu'à l'accomplissement complet du module. C'est donc à votre rythme que vous renvoyez vos travaux et poursuivez votre apprentissage.

La rigueur comme ingrédient indispensable

Chaque formation est prévue pour une période de 6 à 9 mois. Sa durée dépendra cependant du rythme d'apprentissage de chacun, et de la régularité avec laquelle il renvoie ses travaux à son professeur. Malgré l'encadrement par voie de mail ou de courrier postal offert par la structure, le principe d'auto-apprentissage suggère que l'apprenant soit capable de rigueur et de régularité, afin de pouvoir mener à terme son apprentissage. Toutefois, il est possible et autorisé d'interrompre ses cours pendant le temps désiré, et de les reprendre par la suite.

Et si je ne comprends pas les cours?

Un système d'encadrement à distan-



©istockphoto.com/svetkida

ce est également mis en place. Toute question relative à la matière étudiée peut être indiquée sur les feuilles de devoir. Le professeur assigné à l'étudiant lui répondra par courrier ou par e-mail. Tous les échanges entre l'apprenant et son professeur se font uniquement par ces moyens de communication. L'étudiant a le même professeur durant toute la durée de la formation choisie, un dialogue peut ainsi s'instaurer.

Toutefois, dans le cadre d'une préparation au Jury, des séances ponctuelles sont organisées pendant l'année à Bruxelles et à Liège. A cette occasion, l'étudiant a la possibilité de rencontrer un professeur et de poser toutes ses questions sur la matière. Opportunité est également donnée de rencontrer d'autres étudiants dans le même programme.

Qui peut s'y inscrire?

L'Enseignement à distance est ouvert à tous. Quels que soient l'âge et le niveau scolaire, la nationalité ou la localisation des étudiants.

Choisir sa formation

L'Enseignement à distance propose un choix de 200 cours conçus par des équipes qualifiées pour:

- préparer les épreuves des jurys (certificat d'études de base, certificats de l'enseignement secondaire, accès à la profession du Ministère fédéral des classes moyennes);
- revoir, actualiser, renforcer ses acquis;
- approfondir ou élargir ses compétences;
- préparer une réinsertion sociale ou professionnelle;
- les épreuves du Selor, qui permettent le recrutement et la promotion

dans la fonction publique;

- se remettre à niveau à l'école;
- se préparer pour le certificat relatif aux connaissances de gestion de base, organisé par le Ministère des classes moyennes.
- poursuivre sa scolarité à l'étranger;
- continuer à se former tout au long de sa carrière.

La formation recouvre tous les niveaux de la scolarité, jusqu'à l'obtention du CESS. C'est-à-dire qu'il est possible de se former dès le niveau première primaire, jusqu'à la fin du secondaire. Quelques formations post-secondaires sont également au programme. Les cours proposés sont variés et collent au programme scolaire en place en communauté française: langues modernes, français, mathématiques, langues anciennes, sciences naturelles, sciences humaines, sciences économiques et sociales, sciences administratives, informatique, cours techniques, alphabétisation, géographie. A cela s'ajoutent des modules comme français langue étrangère (FLE) et recherche active d'emploi.

Un diplôme ou pas?

L'Enseignement à distance ne délivre pas de diplôme, mais une attestation à la fin de la formation.

Quelques chiffres

Chaque année, plus de 10.000 personnes s'inscrivent auprès de l'Enseignement à distance, dans les matières les plus diverses. Une majorité des apprenants sont inscrits pour suivre une formation en langues ou pour se préparer aux examens des Jurys.

Dans la pratique

Pour s'inscrire à l'enseignement à distance, comment faire?

Le site internet de l'EAD offre toutes les informations nécessaires.

www.ead.cfwb.be

Toutes les possibilités de cours y sont décrites, et une «Foire aux questions» très complète vous aidera à trouver toutes les réponses dont vous avez besoin.

Il est également possible de d'obtenir toutes les informations nécessaires ainsi que les formulaires d'inscription par téléphone au 02/690.82.82 ou par mail à l'adresse ead@cfwb.be. L'étudiant est orienté, si nécessaire, vers un conseiller d'orientation, qui lui indiquera les cours les mieux adaptés au projet et au niveau de l'élève.

Enseignement à Distance
Fédération
Wallonie-Bruxelles

Boulevard du Jardin
Botanique 20-22
B 1000 BRUXELLES

Téléphone: 02 690 82 82
Télécopie: 02 690 82 99

Visites:
Le lundi et le mercredi
de 13h30 à 16h00,
ou sur rendez-vous.

Combien ça coûte?

Le gros avantage de la formation à distance, c'est bien son prix, très bas. Un droit d'inscription unique de 37,50 EUR est demandé, et offre l'accès à tous les cours nécessaires pour une durée indéterminée. Cet accès est toutefois gratuit pour de nombreuses catégories de personnes.

Qui?

- les mineurs, soumis à l'obligation scolaire;
- les élèves de nationalité belge d'expression française résidant à l'étranger;
- les élèves dont les parents ou représentants légaux qui en ont la charge sont chômeurs complets indemnisés ou demandeurs d'emploi innocupés;
- les chômeurs complets indemnisés ou demandeurs d'emploi inoccupés;
- les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale;
- les personnes handicapées;
- les personnes incarcérées dans une prison, une IPPJ ou un établissement de défense sociale;
- les personnes hospitalisées pour une longue durée ;
- les personnes soumises à une obligation imposée par une autorité publique;
- les membres du personnel de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles qui s'inscrivent à des formations dont le contenu constitue un recyclage strictement lié à leur fonction dans l'enseignement;
- les personnes qui ont réglé le montant du droit d'inscription lors d'une précédente inscription.

Remédiation online pour vos enfants

L'EAD propose également des modules en ligne pour les enfants et adolescents de 10 à 14 ans. Ces modules proposent le développement d'une méthodologie d'apprentissage personnelle ainsi que des modules de remédiation en diverses matières.

L'accompagnement des jeunes dans leur réussite scolaire fait également partie des missions de l'Enseignement à distance. Outre les formations «classiques», par correspondance, l'EAD met également à disposition des formations online qui permettent une remédiation rapide et immédiatement accessible grâce à un identifiant et un mot de passe personnel. Un outil idéal si vos enfants rencontrent quelques difficultés à l'école.

Les cours en ligne sont accessibles à tous les jeunes âgés de 10 à 14 ans, inscrits dans l'enseignement de plein exercice et désireux d'améliorer leurs compétences ou leur méthode d'apprentissage. Via une interface ludique et colorée, l'enfant peut notamment suivre le module «Comment apprends-tu?», qui lui permet de mener une réflexion sur sa propre méthodologie, et d'aboutir à un apprentissage plus efficace. L'enfant est accompagné dans sa démarche par

un adulte de son entourage, qui s'engage à l'aider dans ses connexions et ses cours, ainsi que par un «tuteur à distance» qui le conseillera et l'orientera en ligne.

Selon le même modèle, des remédiations en français, mathématiques, sciences/éveil et néerlandais sont également accessibles aux jeunes de cette tranche d'âge.

Pour toute information complémentaire, consultez le site de l'EAD, rubrique Aide et Remédiation: www.ead.cfwb.be. Dès l'inscription en ligne, l'enfant reçoit son mot de passe et son nom d'utilisateur par e-mail.



La remédiation en ligne permet notamment d'améliorer la compréhension à l'audition en néerlandais.

Wallangues, les langues à la maison

The screenshot shows the homepage of the Wallangues website. At the top, there's a logo with a stylized 'W' inside a speech bubble, followed by the word 'wallangues'. Below the logo, there's a yellow banner with the text 'concours' and 'Bienvenue sur Wallangues'. The main content area has a green header bar with buttons for 'Qu'est-ce que c'est?', 'Inscription', and 'Besoin d'aide?'. The main text area says: 'Wallangues est une initiative de la Wallonie permettant à tous ses résidents de se former en néerlandais, anglais, français et allemand gratuitement et simplement.' It also mentions that users can follow their objectives and provides a link to a video. At the bottom, there's a copyright notice and a rooster logo.

Wallangues est un projet de la Wallonie qui a pour objectif d'offrir une formation en langues via internet à tous les résidents wallons.

Dans le cadre du plan Marshall 2Vert, la Wallonie offre à ses résidents (majeurs, ainsi que les mineurs émancipés et mineurs d'âge en formation en alternance) la possibilité d'apprendre une ou plusieurs langues étrangères ou de progresser dans celle(s)-ci.

Les cours sont accessibles depuis une plateforme internet d'auto-apprentissage (e-learning) nommée Wallangues. Vous pourrez y apprendre jusqu'à quatre langues : l'anglais, le néerlandais, l'allemand et le français.

Wallangues propose une approche pédagogique, dynamique et interactive, combinant des éléments primordiaux dans l'apprentissage d'une langue et permettant une progression efficace dans toutes les compétences linguistiques indispensables à la communication: compréhension à l'écrit, compréhension à l'audition, compréhension à la lecture,

butant, moyen, ou confirmé.

Au total, sept niveaux de cours sont proposés:

- Initiation
- Débutant
- Faux Débutant
- Élémentaire
- Intermédiaire
- Intermédiaire fort
- Avancé

Chaque niveau dispose de ses propres cours, en grammaire, vocabulaire ou encore prononciation, et de modules liés à des questions d'actualité ou des débats, pour les niveaux les plus avancés.

Dans la pratique, il suffit de s'inscrire sur le site www.wallangues.be, et de suivre pas à pas les étapes expliquées lors de l'inscription. De nombreux conseils d'apprentissage sont dissillés tout au long du processus.

**Plateforme: www.wallangues.be
Helpdesk: 0800/12.811**

S'initier durant le Wallangues Tour

Vous avez besoin d'aide pour vous inscrire ou utiliser la plateforme Wallangues? Vous avez des questions et souhaitez recevoir des conseils d'apprentissage? Vous voulez en savoir plus sur l'apprentissage en e-learning ou sur le contenu de la plateforme? Toute l'année, des dizaines de séances d'initiation sont organisées partout en Wallonie. Dont près de chez vous. Sur le site www.wallangues.be, vous trouverez une mise à jour quotidienne du calendrier du Wallangues tour. Vous trouverez déjà ici les dates pour les prochaines semaines.

- **14 mai à 14h et à 15h, Salle communale (salle Magritte)**
Rue de la Fauvette (en face du Hall sportif) 7911 Frasnes-lez-Anvaing
- **15 mai à 10h, à 11h et à 12h, CERCO 15**
Quai du Condroz 4020 Liège
- **15 mai à 14h et à 15h Centre Forem Corail**
Place Xavier Neujean, 37 4000 Liège
- **16 mai à 10h et à 11h Hôtel de Spa (Académie de musique)**
Rue Xhrouet 29 4900 Spa
- **16 mai à 14h et à 15h EPN M@lmedia**
Place du Châtelet 7a 4960 Malmedy
- **21 mai à 10h et à 11h Forem**
Rue du Midi 61 7700 Mouscron
- **21 mai à 14h et à 15h Carrefour Emploi Formation Mons (Cefo)**
rue des Canonniers, 32 (salles 1er étage), 7000 Mons
- **22 mai à 10h et à 11h Carrefour Emploi Formation Liège (Cefo)**
Quai Banning 4 4000 Liège
- **22 mai à 10h et à 11h L'@rchipel de Houffalize**
Rue de Schaerbeek, 18-20 6660 Houffalize
- **22 mai à 14h et à 15h Bibliothèque Communale de Libramont**
Avenue de Houffalize, 56/F 6800 Libramont-Chevigny
- **23 mai à 10h et à 11h Carrefour Emploi Formation Marche (Cefo)**
Rue Victor Libert, 1 6900 Marche
- **23 mai à 14h et à 15h Centre liégeois de formation**
11-13 Jonruelle 4000 Liège
- **24 mai à 16h et à 17h Ecole communale de Cherain**
33a Cherain 6673 Cherain (Gouvy)
- **25 mai à 14h et à 15h Net in Pot - Maison des Associations**
Rue de la Station 10 1440 Braine-le-Château
- **25 mai à 18h Centre Culturel**
Rue du Marché 7370 Dour
- **29 mai de 14h à 15h ILFoP**
rue Saint Jacques, 28 5000 Namur
- **30 mai, toute la journée, différentes activités sont organisées au Forem Formation**
8 rue Jean Gôme 4802 Verviers (Heusy)
- **01 juin à 13h et à 14h Nouveau Saint-Servais ASBL**
Route de Gembloux 500 (bâtiment 2) 5002 Saint-Servais
- **04 juin à 10h et à 11h Asbl SOS Emploi**
rue des Canonniers, 14 1400 Nivelles
- **05 juin à 10h et à 11h Carrefour Emploi Formation Tournai (Cefo)**
rue des Puits-L'Eau 10 7500 Tournai
- **06 juin à 10h et à 11h MRMB : Mission régionale pour l'emploi**
Centre hospitalier Hornu (3ème étage) 7080 Frameries
- **08 juin à 14h et à 15h Agence de développement locale**
6, Grand Place 7321 Blaton (Bernissart)
- **13 juin à 14h et à 15h Centre Forem Corail**
Place Xavier Neujean, 37 4000 Liège
- **15 juin à 14h et à 15h Clic et Tic EPN de Tubize**
Rue de la déportation 61 1480 Tubize

> POINT DE VUE

Irréalistes? Irresponsables?

On dit et on pense trop facilement qu'il n'y a pas d'autres alternatives. Les travailleurs doivent pouvoir être licenciés facilement, il faut modérer les salaires, les demandeurs d'emploi doivent recevoir moins d'allocations, il faut travailler plus longtemps et il faut une austérité drastique pour sortir de la crise. Il n'y a pas d'autres issues, c'est ce que les employeurs et les politiques de droite veulent nous faire croire. C'est soit la recette néolibérale, soit le ravin.

Avec la FGTB, nous sommes fermement opposés à cette recette. Car il existe bel et bien d'autres issues. Mais simplement la droite préfère les ignorer. Nos positions et propositions sont qualifiées d'irréalistes et irresponsables voire de carrément dangereuses. Augmenter les salaires minimum de 10%? Irresponsable clame immédiatement Karel Van Eetvelt de l'organisation flamande des classes moyennes UNIZO. Laisser l'index intact? Irréaliste selon Vincent Reuter, son pendant wallon de l'UWE, l'Union Wallonne des Entreprises. Le directeur-général de la fédération des employeurs Fedustria, Fa Quix, qualifie l'indexation automatique de principal coupable du marasme. Pour lui, l'austérité drastique est la seule solution et ceux qui ne le suivent pas font des «analyses fantaisistes».

Analyses fantaisistes? Irréalistes? Irresponsables? En d'autres mots, les syndicats ne savent pas de quoi ils parlent. Mais dans ce cas, comment nos employeurs expliquent-ils que de nombreuses critiques de plus en plus acerbes fusent de toutes parts sur la politique d'austérité néolibérale. Ainsi par exemple Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, qui affirme depuis des années que la croissance économique doit aussi induire du progrès social, et qui avertit que l'austérité à outrance nous précipitera vers le gouffre. Ou Paul Krugman, lui aussi lauréat du prix Nobel, qui estime que les gouvernements doivent investir dans l'économie pour sortir de l'impasse. Quant au professeur néerlandais Alfred Kleinknecht, il affirme qu'il faut rendre le licenciement des travailleurs plus difficile et que les salaires doivent augmenter.

Il y a eu aussi très récemment le fameux rapport de l'OIT, l'Organisation Internationale du Travail. Ce rapport critique les mesures d'économie, la dérégulation et la libéralisation du marché du travail. Il faut investir d'urgence dans des emplois. Le rapport plaide pour des salaires minimums plus élevés et de meilleures conditions de travail. Il faut veiller à une bonne concertation sociale ajoute encore l'OIT. Qu'un institut international d'une telle renommée tienne de tels propos doit être particulièrement gênant pour la fédération patronale limbourgeoise VOKA qui souhaitait la semaine dernière envoyer la concertation sociale au diable en affirmant que tous les délégués syndicaux sont des paresseux et des profiteurs.

Gênant, ça doit bien l'être pour les employeurs. C'est quand même gênant de voir qu'autant d'organisations, de professeurs et de faiseurs d'opinion connus tiennent un tout autre discours. La grande vérité salvatrice derrière laquelle ils se cachent n'existerait donc pas. D'autres voies existent, il faut faire d'autres choix. C'est ce que nous continuons d'affirmer avec la FGTB. Et non, nous ne sommes pas les seuls à l'affirmer, loin de là, nous ne sommes pas non plus des irréalistes et irresponsables comme les employeurs voudraient le faire croire.

D'autres voies, cela signifie que les montagnes d'argent qui errent pour le moment sur les marchés financiers doivent revenir vers l'économie réelle et servir à créer des emplois dotés de bons salaires et d'une bonne protection sociale. Une économie sociale et solidaire, dont les gains et la croissance profitent à tous, c'est notre choix.

(7 mai 2012)



Paul Lootens
Secrétaire général



Alain Clauwaert
Président

> LES FEMMES DANS LA CONSTRUCTION

L'essentiel, c'est de faire ce que l'on aime

Il y a des préjugés qui ont la vie dure. Comme celui qui consiste à croire que le secteur de la construction est exclusivement réservé aux hommes. Une campagne est d'ailleurs actuellement en cours afin d'attirer de la main-d'œuvre féminine dans un secteur en pénurie. Pour en savoir plus sur ce qui motive les femmes qui se lancent dans le secteur, nous avons rencontré Carine Van Den Steen. Un sacré bout de femme qui, non contente d'être une des rares femmes à travailler dans la construction, est aussi la seule déléguée féminine de la construction.

A la question «comment vous est venue l'idée de travailler dans la construction?», elle nous explique qu'elle a toujours aimé bricoler: «J'ai été élevée par ma grand-mère, sans homme à la maison. Il fallait donc bien souvent se débrouiller seules. Et moi, je suis en quelque sorte devenue l'homme de la maison».

Du secrétariat à la construction

Mais même si elle est depuis toujours un as du bricolage, Carine se destinait au départ à une carrière plus conventionnelle de secrétaire. C'est en cherchant un job d'étudiant pour l'été qu'elle tombe sur un job de peintre. Elle est engagée pour l'été. L'emploi lui plaît tellement qu'elle y restera plusieurs mois. Elle enchaînera ensuite plusieurs formations et diverses expériences professionnelles, toujours dans le secteur. Elle travaillera notamment durant 7 ans pour une école. «Quand j'ai travaillé à l'école, mon principal boulot consistait à réparer ce que les enfants cassaient. C'est dire s'il y avait du boulot!».

Au fil des ans, des expériences et des formations, Carine devient polyvalente et aujourd'hui, elle est aussi bien à l'aise avec la plomberie que la pose de faïenceries, le plafonnage et même la menuiserie. «Quand j'étais petite, j'ai un jour vu quelqu'un changer une vitre, bien des années plus tard, quand on m'a demandé de changer des vitres, j'ai tout naturellement trouvé les bons gestes, c'est en moi».

Carine est donc la preuve vivante que les a priori sur la force des fem-

mes, leurs capacités physiques ou autres sont exagérés. Sur ce point, et pour être tout à fait honnête, Carine tient quand même à nuancer: «Les femmes ont parfaitement leur place dans de nombreux métiers de la construction, même si, selon mon expérience, je peux quand même dire que certains jobs comme la pose de carrelage au sol ou la maçonnerie sont à déconseiller aux femmes».

Timidité vaincue grâce au métier

Lorsqu'on demande à Carine si les débuts dans le métier n'ont pas été trop difficiles, elle reconnaît qu'il lui aura fallu un temps d'adaptation: «En plus au début, j'étais très timide, alors vous imaginez bien, arriver dans un univers aussi masculin, ce n'est pas toujours facile. Mais bon, j'avais mes astuces comme par exemple faire celle qui n'entend pas certaines réflexions. Et puis, à la longue, les collègues s'habituent et cela ne pose plus de problème. Et puis quand les collègues voient le résultat, ils vous acceptent comme une des leurs. Mais il est vrai qu'avec certaines personnes, il faut parfois en faire plus que les hommes pour prouver qu'on est vraiment à notre place».

Une déléguée à l'écoute

Non contente d'être une des rares femmes dans un secteur majoritairement masculin, Carine a également le privilège d'être la seule femme déléguée de la construction. Une expérience qui lui apporte beaucoup sur le plan humain: «Je ne suis déléguée que depuis peu de temps et j'ai encore besoin de gagner la confiance des plus jeunes qui hésitent parfois à venir me voir.



Carine, en plein boulot de rénovation de logements sociaux: «Ma plus grande satisfaction dans mon métier? Le fait de voir les gens contents de mon boulot, c'est mon plus grand merci».

J'ai parfois l'impression qu'ils se confieraient plus facilement à un homme. Par contre, pour les collègues qui me connaissent depuis plusieurs années, il n'y a aucun problème, le courant passe bien. Je dirais même que le fait d'être une femme est un plus».

Polyvalente, Carine l'est jusqu'au bout des ongles, puisqu'elle est aussi et avant tout la maman attentionnée de deux petits bouts âgés de 5 et 6 ans. «Évidemment, comme pour toutes les mamans qui travaillent et élèvent seules leurs enfants, il faut une bonne dose d'organisation, mais avec de bons arrangements, c'est tout à fait possible. Mes enfants sont très fiers de dire à leurs petits copains que maman sait tout faire, c'est une grande joie pour moi».

De manière générale, Carine est convaincue que les femmes qui ont cette fibre en elles peuvent sans hésiter se lancer dans les métiers de la construction, la seule chose qui compte vraiment, c'est de faire ce que l'on aime, peu importe si ce n'est pas conventionnel. Le métier vous intéresse? Vous aussi, vous aimerez vous lancer mais vous avez encore quelques craintes? Rendez-vous sur le site du fonds de formation de la construction, www.ffc.constructiv.be, vous y trouverez des arguments de taille.

Adaptation des salaires en mai 2012

Vous trouverez ci-dessous les secteurs de la Centrale Générale – FGTB pour lesquels les salaires ont été adaptés au 1er mai 2012. Seuls les secteurs où des changements sont intervenus sont mentionnés. Des informations détaillées sont disponibles sur le site de la Centrale Générale: www.accg.be.

Mai 2012			
N° commission paritaire	Secteur	Type d'adaptation	Augmentation des salaires
102.01	Petit granit Hainaut	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,01
102.04	Grès et quartzite royaume	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,01
102.07	Tournaisis	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,01
102.09	Chaux-calcaire	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,01
106.01	Ciment	Augmentation salaires minima	Salaires précédents X 1,003124
114	Briqueteries	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,005
116	Industrie chimique	Augmentation salaires minima et réels	Salaires précédents X 1,02
117	Industrie et commerce du pétrole	Augmentation salaires minima	Salaires précédents X 1,003124

> ECARTEMENT PRÉVENTIF DES FEMMES ENCEINTES

Une bonne «dernière» solution

Etre enceinte, ce n'est ni une tare, ni une maladie. Pourtant, il arrive que des travailleuses soient éloignées de leur poste de travail en raison des risques pour leur santé ou celle de l'enfant à naître. Dans un tel cas, l'employeur est tenu de leur trouver un poste sans danger. Ce n'est que si aucune autre solution n'est possible que les travailleuses sont écartées. Avant 2010, cet écartement était, pour la plupart des secteurs, associé à une importante perte financière. Une discrimination dénoncée par la Centrale Générale de la FGTB et qui a pris fin en 2010 puisque désormais toutes les travailleuses concernées sont traitées de la même manière. Une amélioration, certes, néanmoins pour la Centrale Générale de la FGTB, trouver un autre poste de travail sans danger doit rester la priorité pour l'employeur. L'heure est à un premier bilan.

Aujourd'hui, chaque travailleuse écartée bénéficie d'une allocation qui correspond à 90 % de son salaire brut moyen. La fin d'une grande discrimination puisque jusqu'en 2009, certaines travailleuses recevaient une allocation correspondant à 60 % du salaire plafonné tandis qu'une minorité avait droit à 90 % de son salaire plafonné, en fonction du secteur. Une discrimination flagrante contre laquelle la Centrale Générale de la FGTB s'est battue durant des années jusqu'à obtenir une égalité de traitement pour toutes les femmes, quel que soit le secteur.

Protéger la mère et l'enfant

Lorsqu'une travailleuse est enceinte et que son poste de travail présente des risques pour sa santé ou celle de son enfant, l'employeur est tenu d'un point de vue légal d'adapter son poste de travail ou de la placer temporairement sur un autre lieu de travail. Ce n'est qu'en dernier ressort, si aucune solution ne peut être trouvée, que le contrat de travail est suspendu. La travailleuse bénéficie alors d'une allocation de la mutuelle, à hauteur de 90 % du salaire journalier moyen. L'allocation doit être demandée auprès de la mutuelle.

De nombreuses ouvrières concernées

Deux ans après l'entrée en vigueur du système, le Fonds des Maladies Professionnelles procède à une première analyse. Premier constat, les principaux risques donnant lieu à l'écartement des femmes enceintes sont les contacts avec des agents biologiques et la charge de manutention. Deuxième constat, les métiers les plus fréquemment concernés sont les métiers de la santé, les aides familiales et le nettoyage.

Cette évaluation du Fonds des Maladies Professionnelles met clairement en avant l'impact de l'élargissement du système, qui jusqu'en 2010 se limitait aux infirmières, puéricultrices et enseignantes. Bon nombre de femmes de nos secteurs ouvriers, écartées de leurs fonctions lors de leur grossesse, en raison de la nature du travail, bénéficient désormais d'un meilleur revenu et ne sont plus contraintes de mettre leur santé et celle de leur enfant en péril en restant au travail, pour des raisons financières.

Pour la Centrale Générale de la FGTB, cette mesure pour laquelle nous nous sommes battus est positive. Il est cependant important d'insister sur le fait que l'écartement d'une femme enceinte reste la dernière étape possible que l'employeur peut entreprendre dans la procédure visant à protéger sa santé. La réglementation prévoit que l'employeur doit en premier lieu

essayer de maintenir la travailleuse au travail à un poste adapté. Cette

étape est trop souvent ignorée ou bâclée par l'employeur.



L'écartement de la femme enceinte en cas de danger pour sa santé ou de celle de son enfant à naître, une bonne solution, à condition que l'employeur ait d'abord réellement cherché à lui trouver une autre place.

> COIFFURE, FITNESS ET SOINS DE BEAUTÉ

Protégez-vous, portez des gants!

Après un constat navrant sur la santé des coiffeurs et coiffeuses, un nouvel accord social a été mis en place dans le secteur. Celui-ci oblige votre employeur à prendre des mesures préventives et à mettre à votre disposition des moyens de protections individuels. La FGTB soutient les mesures à l'aide d'une campagne.

En tant que coiffeur ou coiffeuse, vous êtes confrontés au quotidien à de multiples substances chimiques présentes dans les produits que vous utilisez: shampooings, teintures, décolorants et lotions. A cause de cela, chaque année des dizaines de travailleurs sont atteints d'irritations, d'allergies, et de maladies professionnelles. Certains sont même contraints d'arrêter d'exercer.

Pour cette raison, syndicats et employeurs se sont officiellement engagés à mettre en place des mesures préventives telles que: le port d'une tenue et de chaussures adaptées, le port des gants de

protection, l'utilisation de crèmes de protection et de soin de la peau ainsi que l'interdiction de porter des bijoux aux mains et aux poignets durant le travail.

La FGTB vous soutient. Nous vous avons envoyé une boîte de gants jetables comme exemple de ce que votre employeur doit vous fournir. Si vous ne l'avez pas reçue, adressez-vous à votre section régionale. Vous y êtes d'ailleurs les bienvenus pour poser toutes vos questions supplémentaires.



La FGTB est à vos côtés pour le respect de vos droits et de votre santé. Pour vous le prouver, nous avons envoyé ces petites boîtes de gants jetables à nos affiliés du secteur de la coiffure en guise d'exemple de ce que l'employeur est obligé de vous donner.

SERVICES DE SANTÉ FÉDÉRAUX

Accord sur la pension complémentaire

Un accord sur la pension complémentaire a été conclu pour vous, travailleurs des Services de santé fédéraux.

Désormais, un montant sera versé, chaque année, à votre nom sur un fonds de pension. Vous toucherez cette pension complémentaire en plus de votre pension légale au plus tard à 65 ans.

Prochainement, vous recevrez votre première fiche venant du Fonds de Pension. Sur cette fiche, qui vous sera envoyée tous les ans, figurent les informations concernant les versements effectués en votre faveur ainsi que l'évolution de votre capital.

En cas de questions, trois possibilités s'offrent à vous : vous pouvez soit contacter votre délégué FGTB ou le bureau local FGTB, soit consulter le site web du Fonds de Pension: www.f2p330.org, soit téléphoner au HELPDESK du Fonds de Pension au N° 078/15 87 95.

> POINT DE VUE

Le changement, c'est ici aussi!

Sur la place de la Bastille à Paris, dimanche 6 mai au soir, il y avait des milliers de gens. Mais aussi Elio Di Rupo, Premier ministre belge d'un gouvernement d'austérité et probablement toujours inspirateur du programme socialiste en Wallonie et à Bruxelles. Espérons qu'il aura ramené de ce city trip autre chose que quelques notes de La Marseillaise, un chant bien connu des Premiers ministres belges, ou de L'Internationale, dont certains feraient bien d'en retrouver, lorsqu'ils la chantent, le sens profond, celui de la révolte et de la colère des opprimés, des exploités.

Par exemple, il pourrait en ramener une réflexion salutaire sur l'austérité, celle-là même qui est toujours à l'ordre du jour chez nous. Cette austérité qui est aujourd'hui contestée avec prudence mais constance par un Hollande, ou avec force et enthousiasme par un Mélenchon. Mais qui l'est aussi par des analystes beaucoup moins en phase, pourtant, avec les différents volets de la réflexion marxiste. Ainsi, ce prix Nobel d'Economie américain qui, il y a quinze jours, écrivait dans un éditorial du New York Times, un des plus grands quotidiens des Etats-Unis (inutile de vous dire que ce support est assez loin des nos conceptions économiques et sociales): «*L'Europe a l'expérience, depuis plusieurs années, des programmes d'austérité sévères, et les résultats en sont exactement ce que vous aurait dit n'importe quel étudiant en histoire: ces programmes conduisent les économies en récession à une dépression encore plus profonde.*» Et plus loin: «*Plutôt que d'admettre qu'ils se trompent, les dirigeants européens semblent déterminés à précipiter leur économie (et leur société) du haut de la falaise. Et le monde entier en payera le prix.*»

Et c'est un fait que, pour l'instant, tout le monde en Europe fait de l'austérité, au nom de la lutte contre la dette, et avec des conséquences économiques et sociales désastreuses. Récession, chômage accru: c'est le lot de tous, et même des pays qui sont considérés par les ultra-orthodoxes comme les «bons» élèves du serrage de ceinture, genre Espagne ou Italie...

Et voilà qu'on peut avoir, aujourd'hui en lisant des analyses de plus concordantes, l'espoir que, peut-être, une autre chanson est en train de s'imposer dans les esprits. Bien sûr, cela fait des années que nous écrivons ici que la solution de l'austérité n'est pas une solution, au contraire. On se réjouit que l'idée commence enfin à faire son chemin: mais que de temps perdu...

Sans compter que si les esprits changent peut-être, on n'a pas encore de pistes précises sur la manière dont les éventuelles réorientations se concrétiseraient. Ni sur le temps que cela prendra...

Et on en revient à la Belgique, où cette nouvelle vision des choses ne semble même pas encore être à l'ordre du jour, malgré les soubires de la place de la Bastille. Les arrêtés de mise en œuvre des mesures composant la première rafale de l'austérité à la Di Rupo nous arrivent, et le moins qu'on puisse écrire est que les craintes que nous avions exprimées sont en train de se matérialiser. Malgré quelques coups de lime, ce qui se met en place est bien, dans toute la définition du terme, une politique d'austérité qui frappe, d'abord, les plus faibles.

Et cela, à la MWB, nous ne pouvons pas le laisser passer. Nous restons, plus que jamais, partisans de combattre ces mesures, et le souhait que nous avons de voir les travailleurs se mobiliser autour d'un plan d'action précis reste tout à fait à l'ordre du jour.

Nous devons nous battre contre cette austérité qui nous menace, et nous battre d'autant plus fort que, de plus en plus, il apparaît aux yeux de tous que les chemins explorés aujourd'hui ne mènent nulle part. Nous ne voulons pas être les dindons de la farce et accepter la régression au moment où, en France ou en Allemagne, les choses pourraient changer.

Je le redis: le gouvernement actuel nous mène dans une impasse économique et sociale. Si «*Le changement, c'est maintenant*», que ce ne soit pas seulement sur les podiums un soir de fête, mais dans les faits.

Nico Cué
Secrétaire Général
MWB-FGTB





<http://www.metallos.be>

Initiative inédite et solidaire à Aperam

Il y a quelques jours, la délégation MWB-FGTB d'Aperam (ex-ArcelorMittal Châtelet) a inauguré dans ses locaux, un espace dédié aux délégués des entreprises sous-traitantes.

Dès à présent, ceux-ci peuvent tenir une permanence localisée au sein d'Aperam pour recevoir leurs travailleurs et affiliés.

L'aménagement de cet espace a été fait entièrement par les délégués d'Aperam.

Pionnière dans le syndicalisme de réseau, la délégation MWB-FGTB concrétise de cette belle manière sa vision de la solidarité.

«En tant que grosse délégation (du donneur d'ordres), nous sommes là pour les aider mais pas pour faire leur travail à leur place. Notre but n'est pas de se substituer aux autres délégués. Chacun est indépendant tout en étant solidaire» indique Eric Bonjean, président de la délégation syndicale MWB-FGTB d'Aperam.

Au fil des années, l'organisation du travail a beaucoup évolué. Sur un même site, on ne trouve plus uniquement des travailleurs liés au même patron.

Du personnel extérieur s'occupe du nettoyage, de la sécurité, de l'approvisionnement des outils ou de la maintenance des installations. Profitant de cette transformation, le patronat tente de diviser les travailleurs. Il est donc très important que les délégués s'organisent et aient des contacts réguliers.

«Avec la mise en place de ce syndicalisme de réseau, nous savons tous réagir plus vite. En sécurité, on trouve des solutions rapides et efficaces pour l'ensemble des travailleurs. Notre rapport de force est également plus important car on englobe le plus de travailleurs possibles» confirme Eric. «Nous travaillons tous sur un pied d'égalité et ça nous a rendus beaucoup plus efficaces».

Travailler en réseau est essentiel: la délégation MWB-FGTB d'Aperam l'a bien compris et continue de faire de la solidarité le fil rouge de son combat.





Billet d'humeur

<http://www.metallos.be>

De la démocratie à la crise, de la crise au populisme et du populisme à la dictature...

Tout le monde sait que la Grèce est le berceau de la démocratie. Tout le monde sait également que ce pays subit une crise sans précédent.

Cette crise touche tout le monde: travailleurs, pensionnés, jeunes, mais aussi les travailleurs immigrés que l'on oublie trop souvent! Cette crise tue aussi! Le taux de suicide a plus que doublé en Grèce et touche les personnes de tous âges. On se souvient avec effroi de cet homme de 77 ans qui a préféré mettre fin à ses jours plutôt que de faire les poubelles.

Des licenciements à la pelle, des conventions collectives balayées d'un revers de main, des baisses de salaires drastiques (plus de 50% dans certains cas), le tout sur fond de populisme menant à des agissements politiques d'extrême droite qui ont permis l'entrée d'un parti néo-nazi au parlement.

La gauche en Grèce est représentée par trois partis, le parti communiste (KKE), le parti radical de gauche (SIRIZA) et la gauche démocratique (DIMOKRATIKI ARISTERA).

Ces trois partis, ont récolté 30 à 35% des voix avec le SIRIZA (équivalent du front de gauche en France) comme deuxième parti de Grèce, ce qui est une première.

Mais faute d'entente, ils risquent de ne pas peser lourd dans la balance.

La gauche ne peut plus se permettre le luxe d'être divisée sur des questions d'approche ou de solutions idéologiques.

La gauche doit maintenant travailler sur ses complémentarités et surtout établir dans tous les pays d'Europe des fronts (voir le succès français) avec toutes les forces de gauche.

Face à une droite très extrême, c'est le moment de passer des discours aux actes, car les armes les plus efficaces face à cette société que l'on veut nous imposer, c'est une gauche crédible avec un projet porteur de ses valeurs et surtout un syndicalisme fort qui rayonne dans les entreprises.

En tant que syndicalistes et hommes de gauche, nous ne voulons et ne devons surtout pas nous résigner! Partout où nous nous trouvons, il faut, contester, mobiliser, résister et nous battre pour une société différente et meilleure que celle qui se prépare.

Constant Koumbounis
MWB - Fabricom GTi Industries



Journée de la fête nationale du 25 mars.

Diamant: World Mining Congress ICEM



ICEM est une fédération internationale qui représente 355 syndicats provenant de 115 pays et actifs dans les secteurs de la chimie, de l'énergie et de l'exploitation minière / du diamant.

Le groupe sectoriel international «Exploitation minière» auquel appartiennent également l'exploitation et le traitement de diamant s'est réuni du 17 au 19 avril 2012. La FGTB-Textile, Vêtement et Diamant était également un des participants à cette réunion.

Toute une série de thèmes y ont été traités. Quelques exemples: l'entrepreneuriat socialement responsable, la sécurité et la santé, la transparence et la lutte contre la corruption et l'intérêt d'une bonne coopération internationale entre les syndicats.

Un débat important traitait de la lutte contre les conditions de travail inhumaines dans les secteurs du diamant, des pierres précieuses et de la joaillerie (DGOJP).

La FGTB-Textile, Vêtement et Diamant a participé activement à ce débat au cours du congrès sectoriel.

Tout le monde sait que nous luttons depuis longtemps pour l'introduction dans le secteur du diamant d'un certificat d'entrepreneuriat socialement responsable et ce pour la chaîne de production tout entière (allant de l'exploitation de diamants et de pierres précieuses et de leur traitement au commerce de produits bruts et finis).

Au cours de notre introduction à ce débat, nous avons énoncé clairement que les initiatives existantes, telles que le Kimberley Process Certification Scheme (KPCS), le Responsible Jewellery Council (RJC) et No Dirty Gold, sont insuffisantes.

Le KPCS, par exemple, attribue seulement un certificat d'origine pour les diamants bruts qui ne proviennent pas d'une région de conflits. Ce certificat ne nous apprend rien sur les conditions de travail et de vie dans lesquelles ces diamants sont exploités, traités et vendus. A notre avis, et beaucoup d'autres le partagent, le RJC n'est pas assez indépendant puisque les employeurs qui sont évalués par ce conseil sont aussi ceux qui sont tenus de s'occuper, par le paiement des certificats, du financement de cette institution qui est responsable de l'attribution des certificats.

Il est d'ailleurs significatif que Rio Tinto, une multinationale très importante qui est surtout active dans l'exploitation minière et qui n'est pas vraiment réputée pour son respect des droits des travailleurs, était un des fondateurs du RJC.

Afin de créer, dans le secteur, un certificat vraiment crédible pour l'entrepreneuriat socialement res-

ponsable, il faut d'abord instaurer un organe indépendant où non seulement les employeurs, les commerçants, les gouvernements et les organisations non-gouvernementales sont représentés, mais où les syndicats peuvent aussi jouer leur rôle à part entière. Car aujourd'hui, les syndicats restent trop souvent à l'arrière-plan. Le syndicat international ICEM y a un rôle important à jouer. Il faut d'ailleurs définir des critères très clairs pour déterminer exactement la notion d'entrepreneuriat socialement responsable.

Au cours du débat, John Colpaert, Secrétaire Général de notre centrale, a clairement communiqué qu'il faut également établir un lien avec les conditions de travail et de salaire décentes. Il a renvoyé à la situation des centaines de milliers d'ouvriers qui sont occupés dans les tailleries de diamant en Inde. A l'occasion d'un voyage d'étude en Inde, en coopération avec le syndicat local, John a pu constater que les salaires y sont extrêmement bas, surtout en comparaison avec les pays industrialisés. En outre, les conditions de travail des travailleurs de diamant indiens sont très souvent très lamentables. En même temps, des bénéfices gigantesques sont réalisés dans l'exploitation, le traitement et le commerce de diamants.

Des contrôles indépendants doivent pouvoir permettre de vérifier sur place si les critères en matière d'entrepreneuriat socialement responsable sont respectés. A cette fin, il est nécessaire de disposer de structures syndicales fortes, tant au niveau national qu'au niveau local.

Le support effectif des structures syndicales locales dans le secteur du diamant en Inde est d'ailleurs l'objet d'un projet de coopération qui sera installé par la FGTB-Textile, Vêtement et Diamant.

L'objectif est de développer, comme en Belgique, un contre-pouvoir syndical fort qui est capable de négocier de meilleures conditions de travail et de salaire pour les centaines de milliers de tailleurs et de travailleurs de diamants en Inde. ICEM, l'organisation professionnelle internationale (www.icem.org) doit, selon John Colpaert, assumer sa responsabilité et investir dans le support logistique de la coopération syndicale internationale dans le secteur mondial du diamant.

Nos militants étaient nombreux à rendre visite au stand de notre centrale. Nous souhaitons beaucoup de succès à tous les candidats dans les entreprises où les élections sociales doivent encore avoir lieu!

Indexation

Préparation du lin (SCP 120.02)

Les salaires augmentent de 0,0372 euro à partir du 7 mai 2012 suite à une indexation. Les nouveaux barèmes sont les suivants:

Groupe salarial	Fonction	Salaire	Double équipe + 8,41%	Equipe de nuit + 31,60%
Groupe 1	Teillage fibre courte/pâtes	11,9081	12,9096	15,6711
	Teillage pailles de lin			
	Conduire la ligne feutre			
	Conduire presse balles			
Groupe 2	Conduire la peigneuse/opérateur	12,1463	13,1678	15,9845
	Conduire les cardes/cardes-briseuses			
	Conduire les bancs d'étirage/bancs d'étirage mélange de couleurs			
	Conduire bobinoirs semi-automatique			
	Conduire machine peignage			
	Apporter des balles			
	Conduire les bancs à broches			
	Conduire bobinoirs manuellement			
Groupe 3	Conduire mélangeurs	12,2653	13,2968	16,1411
	Conduire effilocheuse			
	Conduire bobinoirs automatique			
	Conduire chariot élévateur			
	Séchage bobines d'alimentation			
	Conduire open-end			
Groupe 4	Conduire ligne feutre (responsable de processus)	13,0989	14,2005	17,2382
	Magasinier			
	Filage au sec			
Groupe 5	Filage au mouillé	13,6943	14,8460	18,0217
	Régler machines/mécanicien			
	Entretien général électrique			
Groupe 6	Entretien général mécanique	14,2897	15,4915	18,8052
	Contremaître (personnel de maîtrise)			

Maîtres-tailleurs, - tailleuses et couturières (CP 107)

Suite à une indexation, les salaires du secteur augmentent de 2% à partir du 1er mai 2012. Voici les nouveaux barèmes:

Niveau 1	Aides et finisseurs(euses)	10,8279€
Niveau 1 bis	Aides et finisseurs (euses) avec 3 ans d'ancienneté	11,3622€
Niveau 2	Ouvriers et ouvrières (les assistants)	11,9553€
Niveau 3	Travailleurs et travailleuses qualifiés	12,7488€
Niveau 4	Travailleurs et travailleuses bien qualifiés (d'élite)	13,1470€
Niveau 5	Travailleur et travailleuse de taille	13,5450€

Tanneries de peaux (SCP 148.05)

Suite à une indexation, les salaires du secteur des tanneries de peaux augmentent de 0,0372 euro à partir du 1^{er} mai 2012. Voici les nouveaux salaires horaires minimums:

	Semaine de 39 heures	Semaine de 38 heures
NON-QUALIFIES		
a) Manceuvres à l'emballage, au marquage, au cardage en fini, à l'étiquettage et autres opérations en finition	10,5822 euros	10,8605 euros
b) Manceuvres autres que ceux repris sous a)	10,7197 euros	11,0016 euros
QUALIFIES		
a) Travail de cuve	10,7522 euros	11,0350 euros
b) Brossage	10,7522 euros	11,0350 euros
c) Dégraissage	10,7882 euros	11,0719 euros
d) Frottage	10,7882 euros	11,0719 euros
e) Rasage	10,7882 euros	11,0719 euros
f) Coupe	11,1747 euros	11,4686 euros

Journée fédérale des candidats de la FGTB à Tour et Taxis



Nos militants étaient nombreux à rendre visite au stand de notre centrale. Nous souhaitons beaucoup de succès à tous les candidats dans les entreprises où les élections sociales doivent encore avoir lieu!

Souvenirs du premier mai



La signature de l'accord de partenariat ouvre la lutte contre les fraudeurs dans le secteur de la viande

Enfin, une première étape dans la bonne direction. Ce 17 avril, les partenaires sociaux et le gouvernement fédéral ont enfin signé l'accord de partenariat qui devrait permettre de lutter efficacement contre la fraude tant sociale que fiscale qui gangrène le secteur de la viande. Nous avions déjà abordé la problématique avec le secrétaire d'Etat John Crombez lors d'une édition précédente, lequel avait convenu avec nous que ce combat était une priorité ; que ces pratiques qui touchaient à la sécurité alimentaire devraient être éradiquées.

Tous les partenaires étaient présents pour signer officiellement ce partenariat. Deux ministres et secrétaire d'Etat étaient présents; la ministre des Affaires Sociales et de la Santé Publique, Laurette Onkelinx (PS) s'était fait excuser mais était présents Monica De Coninck (SPA), la ministre du Travail, Sabine Laruelle (MR), la ministre de l'Agriculture et des Classes moyennes et John Crombez (SPA), le secrétaire

d'Etat à la lutte contre la fraude sociale et fiscale; étaient aussi présents les responsables des différentes administrations concernées ainsi que l'AFSCA, et d'autre part les partenaires sociaux, la FGTB HORVAL, les autres organisations syndicales et les organisations patronales FEVIA pour l'industrie alimentaire et FENAVIAN et FEBEV pour le secteur de la viande.

La signature du partenariat n'est pas une fin en soi; bien au contraire, c'est le début de la lutte.

Nous passons maintenant en mode action. Durant des années, HORVAL s'est opposé à la commission d'enregistrement qui sans pouvoir réel, masquait les problèmes en étant dans l'impossibilité de réellement peser sur les entreprises ayant un fonctionnement mafieux. Nous avons toujours refusé d'y siéger contrairement aux autres organisations.

Aujourd'hui, HORVAL estime que

nous avons enfin construit un instrument qui va nous permettre de lutter concrètement contre ces entreprises qui au travers de sous-traitants exploitent des travailleurs venus de pays de l'est, mais également de Turquie.

Depuis des années, nos collègues Freddy Quackelbeen et Eddy Gerlo principalement ont tiré la sonnette d'alarme par rapport à ces pratiques indignes d'un pays comme le notre.

La FGTB HORVAL s'est battue pour que les employeurs soient tenus solidiairement responsables de toutes pratiques frauduleuses tant d'un point de vue fiscal que social.

Nous allons maintenant pouvoir œuvrer concrètement pour que ces employeurs ne puissent plus au travers de sous-traitants ne pas payer les charges sociales et sous payer les travailleurs venus des pays de l'est ; nous voulons toucher le système au cœur en responsabilisant

TOUS les acteurs et pas seulement le sous-traitant.

Nous voulons que cesse l'exploitation de ces travailleurs que l'on fait travailler parfois 12 h par jour 6 jours par semaine en les payant à 5 ou 6 euros et en les logeant dans des conditions infâmes.

Nous voulons que les employeurs qui respectent les règles ne soient plus pénalisés et que l'on puisse reconstruire du bon emploi.

La FGTB HORVAL ne restera pas spectateur! Nous allons suivre ce dossier, de la réussite de notre politique dépendra l'image du secteur et la qualité de travail qu'il offrira.

La FGTB HORVAL veut aller plus loin, elle demande aux ministres de légiférer pour assurer la transparence des flux financiers du secteur. Si l'on veut s'attaquer réellement au noir, alors, il ne faut plus accepter qu'il y ait des paiements en cash.



LA FGTB HORVAL préconise l'interdiction dans le secteur de payer par d'autres moyens que par virements ou paiements informatisés.

Nous nous étions engagés à attaquer frontalement ce dossier, aujourd'hui, la première étape est franchie. Nous attendons avec impatience la mise en place du secrétariat de cette cellule sectorielle anti-fraude et ses premiers résultats.

Les conditions de travail ont toujours été une priorité de la FGTB. Nous le prouvons!

Encore une bonne raison de voter 3!

Un travail décent pour les travailleurs domestiques

Dans certains pays européens et du monde en général, les travailleurs domestiques travaillent en noir, sans sécurité sociale, avec des horaires de travail de plus de 40H semaine, soumis à l'arbitraire de leur employeur, ... Soit rien n'est prévu pour les travailleurs domestiques, soit il existe un code du travail général mais il n'est pas respecté. C'est pourquoi l'organisation internationale du travail (OIT) a adopté une convention offrant des conditions minimum de travail (qui a force de loi une fois ratifiée par les pays membres). Au plus les pays sont nombreux à signer la Convention et au plus elle a de poids. La FGTB Horval est présente sur ces dossiers internationaux qui touchent ses secteurs.

En effet, l'OIT, auquel se joint la FGTB, estime que les travailleurs domestiques dans le monde entier ont droit au respect. La valeur économique et sociale du travail domestique doit être reconnue.

En 2010 au moins 52,6 millions de femmes et d'hommes âgés de plus de 15 ans étaient des travailleurs domestiques, et cela constituait leur principale activité (BIT, 2011).

Le travail domestique reprend tout travail effectué dans un ménage ou plusieurs ménages. En Belgique nous avons une série d'emplois qui entrent dans cette définition: on parle des aides-familiales, des «titres-services», des travailleurs qui logent au domicile de l'employeur, ...

Le système des titres-services est spécifique à la Belgique. Dans d'autre pays, l'employeur donne un montant à la travailleuse domestique.

Ensuite, elle doit avec ce seul montant payer elle-même son assurance maladie, ses vacances, ... que lui reste-t-il fin du mois? Le système des titres-services coûte environ 1,4 milliard par an à l'Etat, sa continuité sera toujours remise en cause... C'est pourquoi les travailleuses domestiques belges et dans le monde doivent s'unir et se syndiquer afin que si un système plus avantageux tombe, une convention internationale les protège.

Que garantit cette convention? Elle garantit notamment que dans les pays où le salaire minimum existe, les travailleurs aient au moins droit à ce salaire, des droits sur le temps de travail, des droits sur l'âge minimum pour un emploi domestique, la liberté syndicale, ...

La Belgique n'a pas encore ratifié cette convention. C'est pourquoi dans les mois à venir nous publierons à nouveau un article pour avoir le soutien de tous nos affiliés et pousser le Gouvernement belge à ratifier la Convention 189 de l'OIT.

En attendant, vous pouvez vous joindre à la campagne de soutien à la ratification de la Convention 189 pour les travailleurs domestiques via le groupe facebook «12 < 12».

> ACTION DES SECTEURS FÉDÉRAUX SOINS DE SANTÉ FÉDÉRAUX:

Pour un engagement concret du gouvernement

Le 26 avril dernier, se tenait une première action des militants des secteurs fédéraux soins de santé. Plusieurs centaines de délégués des secteurs soins de santé fédéraux s'étaient rassemblés à Bruxelles afin de protester contre le manque de moyens octroyés par le gouvernement. Au cours de cette action, les responsables syndicaux ont eu l'occasion de s'entretenir avec la Ministre de la Santé et la Ministre de l'Emploi. Cette rencontre n'a malheureusement pas permis d'obtenir de nouvelles avancées et de répondre aux revendications des travailleurs. D'autres actions sont à prévoir dans les prochaines semaines.

Le montant des 40 millions annoncés par le gouvernement est largement insuffisant pour combler les besoins et pallier aux difficultés rencontrées sur le terrain. Les conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles à vivre au quotidien (bas salaires, pression maximale, augmentation de la charge de travail, etc.). Les changements d'horaire fréquents implique une flexibilité maximale des



travailleurs, avec les conséquences que l'on peut imaginer sur leur vie privée. Cette situation impact non seulement sur les travailleurs mais également sur la qualité des services offerts aux patients. Refuser d'octroyer plus de moyens financiers, c'est accepter de voir la situation se détériorer tant au détriment des travailleurs que des bénéficiaires.

La seule «piste» abordée lors de la rencontre du 26/04 concerne la mise à jour de la classification de fonction dans le secteur. La classification utilisée jusqu'à présent date de 1971 et est donc complètement obsolète. Les Ministres se sont engagées à soutenir les responsables syndicaux dans la validation du nouveau modèle de classification et à défendre ce dernier auprès

des autres membres du gouvernement.

Un tout petit pas en avant... Mais qui ne répond pas concrètement aux problèmes rencontrés dans le secteur et aux revendications des travailleurs. La problématique des soins de santé s'inscrit pourtant dans un cadre beaucoup plus large. Il y va de la qualité des services et

de soins offerts demain à la population. Les travailleurs continueront à se battre pour faire entendre leur message. Il faut certainement s'attendre à un durcissement des actions au cours des prochaines semaines.

Campagne élections sociales: le bilan

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, le vote aux élections sociales a déjà eu lieu dans beaucoup d'entreprises du pays. Après le recrutement et le dépôt des listes de candidats, après une intense période de campagne sur le terrain, les travailleurs choisissent quels sont ceux qui les représenteront au cours des quatre prochaines années au sein des différents organes de concertation. Au cours de cette période, les équipes du SETCa – BBTK ont été très actives afin de faire entendre leurs voix et de convaincre un maximum de travailleurs.

Nous dressons le bilan des mois écoulés avec Erwin De Deyn et Myriam Delmée, Président et Vice-Présidente du SETCa – BBTK.

Erwin De Deyn: «Cette campagne, nous l'avons conçue pour qu'elle soit à l'image des travailleurs, proche de leurs réalités et des problèmes qu'ils rencontrent. Et c'est bien ce qui s'est reflété au travers des réalisations et des messages diffusés par les équipes syndicales. En mettant à disposition des délégués toute une série d'outils personnalisables, nous leur avons laissé la possibilité de créer une vraie campagne de terrain. Selon leurs besoins et leurs possibilités, ils ont ainsi pu choisir ce qui leur convenait le plus parmi les supports de campagne disponibles sur notre site web fermé My SETCa (un générateur d'affiche, un générateur de logo d'entreprise, des templates de tracts, d'affiches, etc.). Ils ont ensuite pu les adapter à leur sauce, et relayer «leurs messages» et «leurs revendications» pour demain.»

Myriam Delmée: «Faire campagne dans une entreprise ou une institution qui fait des bénéfices ou qui est en restructuration, ce n'est pas la même chose. Les travailleurs

sont répartis au sein de différents secteurs, ils sont confrontés à des réalités et des contextes économiques différents. Leurs préoccupations varient également selon la catégorie de travailleurs à laquelle ils appartiennent (jeune, cadre, femme, etc.). Pour nous, il était important que cette campagne puisse refléter tous ces aspects et s'adapter à chaque situation.»

Les nouveaux élus vont maintenant rentrer dans leurs nouvelles fonctions. Ils ont encore peu d'expérience. Y a-t-il des outils qui peuvent les aider à démarrer?

M.D.: «Durant la campagne, nous avons fait paraître les brochures Vos Droits sectoriels, qui informent de manière très complète sur la législation sociale et les droits des travailleurs au sein des différents secteurs d'activité. Il s'agit d'un guide très utile, qui peut déjà aider à répondre à pas mal de questions. Cela permet aussi de découvrir ce qui existe en dehors de l'entreprise, en ayant une vue d'ensemble sur les règles en vigueur dans tel ou tel secteur...»

E.D.D.: «La formation de base du SETCa, qui démarra à partir du

mois de septembre, est également un soutien indispensable pour les nouveaux délégués. Elle s'organise par région au cours de 4 sessions de 3 jours et regroupe des délégués issus de tous les secteurs. Elle jette les bases de ce qu'il faut savoir sur le travail syndical et prépare les nouveaux élus à intervenir directement au sein des organes de concertation dans l'entreprise. Elle se base sur une méthode de travail particulière, où on analyse les problèmes rencontrés par les travailleurs sur le terrain: c'est leur vécu qui vient nourrir le contenu de la formation. A travers des jeux de rôles, des mises en situation, les délégués échangent leurs expériences et renforcent ainsi leurs connaissances. Les sessions s'organisent autour de différents thèmes: fonctionnement et rôle des organes de concertation, contrat, rémunération, organisation et durée du travail, communication syndicale, etc. Les nouveaux délégués pourront s'inscrire dès le mois de juin et doivent, pour ce faire, prendre contact avec leur section régionale.»

Sur base de votre expérience, quels conseils peut-on donner aux nouveaux élus?

M.D.: «Dialoguer au maximum avec les autres délégués ! S'il y avait déjà une équipe syndicale en place auparavant, il faut essayer de s'intégrer au maximum : il y a beaucoup à apprendre de l'expérience des anciens...»

E.D.D.: «Dès le début, il faut s'organiser au sein de l'équipe et déterminer le rôle de chacun. Très vite, il faut également mettre en place un 'plan de communication' envers le personnel. Comment s'adresser aux travailleurs? Par quels moyens? Avec quels messages? Ce sont là des questions très importantes auxquelles il faut bien réfléchir...»

M.D.: «Au quotidien, il faut aussi garder à l'esprit qu'être délégué, c'est une vraie responsabilité. Les travailleurs vous ont fait confiance en vous donnant un mandat: vous êtes aujourd'hui «leur» voix. A vous de vous battre afin de défendre au mieux les intérêts de l'ensemble du personnel.»

Le SETCa est aussi sur facebook.

Pour faire le plein d'infos, de photos et de vidéos à partager avec vos amis, rendez-vous sur www.facebook.com/SETCa.FGTB et cliquez sur :



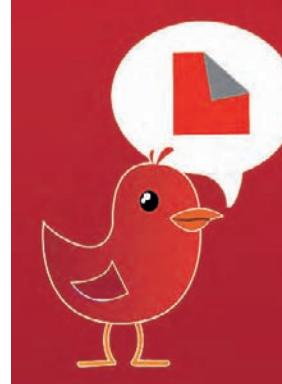
...et sur

pour nous suivre :

@SETCa_FGTB

@ErwinDeDeyn

@MyriamDelmee



L'heure du changement



Au moment où nous écrivons ces lignes, les élections sociales sont en cours un peu partout en Belgique. Plus de 15.000 candidats SETCa y participeront. Nous leur souhaitons d'ores et déjà beaucoup de succès et sommes convaincus qu'ils réaliseront un bon résultat. Ces élections sociales portent en

premier lieu sur ce qui se passe dans les entreprises, mais elles se déroulent aussi dans un certain contexte socio-économique qui a trait, par extension, à des thèmes beaucoup plus larges.

Il ne faut jamais oublier que ce ne sont pas les travailleurs qui sont la cause de la crise économique dans

laquelle nous nous retrouvons mais bien le système économique néo-libéral et les déséquilibres sociaux. Par conséquent, ce n'est pas aux travailleurs qu'il incombe de payer cette crise.

Pour toutes ces raisons, nous avons également mis l'accent dans notre campagne élections sociales sur

la défense du pouvoir d'achat, le maintien de notre système d'indexation, la mise en place d'une réelle politique d'emploi, avec des investissements dans une économie durable ainsi que le maintien du statut d'employé.

Les mesures gouvernementales sur le plan socio-économique de la fin de l'année passée n'ont pas encore été digérées par les travailleurs. Le fait que la concertation ait eu lieu après que les décisions eurent été prises n'est pas la bonne méthode et n'est certainement pas à répéter.

En ce qui concerne le dossier du statut ouvrier/employé, qui devra forcément être repris en mains dans les mois qui viennent (La cour constitutionnelle oblige le législateur à trouver une solution d'ici juillet 2013), nous appelons le gouvernement à ne pas réitérer ce type d'opération. Une négociation sérieuse doit avoir lieu avec les interlocuteurs sociaux avant de s'engager dans la voie législative.

Vu l'échec du début de l'année passée, il va de soi que cette concertation devra être menée sur des toutes nouvelles bases, aussi bien en ce qui concerne la forme que le contenu.

Il est inconcevable que l'on reprenne le contenu du projet d'accord

interprofessionnel comme base pour une nouvelle négociation et pour le travail législatif. Ce projet d'accord interprofessionnel a bel et bien été rejeté par une toute grande majorité des travailleurs, ouvriers et employés de ce pays. Les mois qui viennent seront également décisifs en ce qui concerne le type de politique économique menée en Belgique.

L'élection de François Hollande comme Président en France devrait amener toute l'Europe à repenser et revoir le pacte budgétaire. En Grèce aussi, le résultat des élections parlementaires est loin d'être favorable à la politique européenne actuelle. Les Grecs ont clairement voté à l'encontre des mesures budgétaires drastiques. La politique d'austérité européenne n'est pas la solution : au contraire, elle ne fait qu'aggraver la crise économique. Tout doit être mis en œuvre afin qu'il y ait une véritable politique de relance et de croissance pour assurer l'avenir de l'Europe. Une Europe qui doit forcément redevenir une Europe sociale et garantir la paix et le bien-être des Européens : C'est cela, le vrai changement souhaité par la population partout en Europe.

<div style="position: absolute; left: 0px; top: 0px; width: 100%; height: 100%;